

Le cadavre d'une harraga retrouvé au large de Mostaganem

Page 24

ELLE A SUIVI LES PAS
DE SON FRÈRE AÎNÉ

Taos Amrouche
ressuscitée

Page 24

LE JEUNE

N° 5991 - SAMEDI 27 JANVIER 2018

INDEPENDANT

www.jeune-independent.net

direction@jeune-independent.net

ÉCHEC DES NÉGOCIATIONS
AVEC LA DIRECTION DE L'ÉDUCATION

La grève du
CNAPESTE de Bejaïa
dans l'impasse

Page 2

LES FORCES DE L'ANP ENTAMENT L'ANNÉE 2018 AVEC FORCE

HUIT DANGEREUX TERRORISTES D'AQMI ÉLIMINÉS À KHENCHELA

Toujours Permanente, sans relâche et sans merci, la lutte antiterroriste de l'Armée nationale populaire (ANP) contre les groupes terroristes va bientôt boucler son premier mois de l'année 2018, et c'est déjà l'élimination de onze dangereux terroristes appartenant à Al Qaida au Maghreb Islamique (Aqmi). Hier, sept d'entre eux, dangereux selon le ministère de la Défense, ont été neutralisés à Khenchela, à l'est du pays.

Page 5



MESSAHEL : «AG GHALI A DES LIENS AVEC DES SERVICES DE RENSEIGNEMENT

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a accusé des services de renseignement d'entretenir des liens avec le terroriste malien Iyad Ag Ghali, auteur de plusieurs attentats et enlèvements dans la région du Sahel, et qui tente de faire capoter l'accord de paix intermalien.

Page 3

DOSSIER DE L'IMPORTATION DE MATÉRIEL ISRAÏÉLIEN PAR SONELGAZ

L'affaire toujours pendante devant la justice

L'AFFAIRE de l'importation de matériel fabriqué en Israël, destiné à la centrale électrique de Boutlelis (Oran), est portée devant la justice, a annoncé avant-hier le ministre de l'Énergie, Mustapha Guitouni. Le ministre, qui répondait à la question d'un membre de l'Assemblée populaire nationale (APN), a précisé que le matériel a été importé par une société mixte franco-américaine Cegelec/General Electric, et que la société algérienne d'engineering CEEG (filiale de Sonelgaz) a traité l'affaire "avec sérieux et professionnalisme". Guitouni a fait savoir que le matériel en question consistait en une quantité de vannes de déluge destinées à être montées dans la station électrique de Boutlelis d'une capacité de 450 MW. Et que la société mixte franco-américaine en charge de la fourniture et du montage avait acquis le matériel auprès d'une société européenne, dont le dépôt de distribution en Europe se trouve en Hollande. L'affaire a été traitée à temps conformément aux lois en vigueur, a soutenu le ministre qui a ajouté que le groupe Sonelgaz, par le biais de sa filiale CEEG, chargée du suivi de la réalisation du projet de la station électrique de Boutlelis, a pris toutes les mesures légales en saisissant la justice. Il a invité à laisser "la justice suivre son cours", a-t-il poursuivi. Il n'a pas manqué de rappeler, à l'occasion, que "l'Algérie compte parmi les rares pays dans le monde qui n'ont pas de relations avec Israël et elle a de tout temps soutenu la Palestine". **M.D.**

APRÈS LA FIN DE LA GRÈVE DU PNC

Reprise normale des vols d'Air Algérie

LES VOLS de la compagnie Air Algérie ont repris normalement avant-hier dans la soirée après la fin de la grève du personnel navigant commercial. Selon une source d'Air Algérie, "la grève déclenchée jeudi après-midi a pris fin à 1h30 du matin", affirmant que "les vols en partance de l'aéroport d'Alger ont repris normalement".

S'agissant des perturbations du trafic aérien national et vers l'étranger engendrées par le débrayage, la compagnie a rassuré qu'elle "fera le maximum pour rattraper les retards et permettre aux passagers de rejoindre leurs destinations initiales". Le mouvement de grève du personnel navigant commercial d'Air Algérie, entamé jeudi vers 15h après celui observé lundi dernier, a été déclenché par des stewards et hôtesses en solidarité avec leurs collègues touchés par des sanctions prises par la direction générale de la compagnie pour "incitation à une grève illégale".

Air Algérie a annoncé avoir pris des "mesures administratives" contre sept personnes qui avaient incité à la grève du personnel navigant commercial lundi dernier, déclarée "illégal" en vertu d'un jugement en référé lundi.

Les stewards et hôtesses de l'air affiliés au syndicat du personnel navigant commercial avaient observé cette grève, sans préavis, pour revendiquer plusieurs points dont la révision de la grille des salaires, provoquant une perturbation des vols internationaux et nationaux.

Jeudi après-midi, plusieurs vols intérieurs et internationaux d'Air Algérie au départ d'Alger étaient annoncés "retardés" sur les écrans d'affichage, aux aéroports des lignes domestiques et internationales d'Alger. **Samir Mouloud**

2

A LA UNE

ÉCHEC DES NÉGOCIATIONS ENTRE LES DEUX PARTIES

La crise entre le CNAPESTE de Bejaia et la direction de l'éducation dans l'impasse

C'est une véritable crise qui s'est installée depuis dix jours dans le secteur de l'éducation dans la wilaya de Béjaïa. Alors que l'on croyait que les choses allaient mieux après les négociations menées les mois dernier et qui s'étaient achevées par un accord entre les deux parties, voilà que les choses se sont corsées avec les ponctions sur salaires, suivies du recours en justice introduit au courant de la semaine passée pour contraindre le syndicat à arrêter son mouvement de grève.

Le résultat, le CNAPESTE persiste et signe. Il poursuit son mouvement de grève et décide d'un rassemblement de protestation devant le siège de la direction de l'éducation lundi matin. Cela alors que le bureau national décide d'entrer en grève illimitée le 30 du mois courant. Pour sa part, la fédération des associations des parents d'élèves, qui regroupe une vingtaine d'associations, a décidé après son rassemblement de dimanche dernier de tenir une réunion au lycée El-Hammadia aujourd'hui, afin d'étudier la situation du secteur et organiser une nouvelle action d'envergure, à savoir une marche au courant de la semaine prochaine afin de demander la fin de la grève et le retour des antagonistes à des négociations. Pour sa part, l'Union des parents d'élèves de Béjaïa lance un appel à toutes les associations des parents d'élèves (primaire, moyen et secondaire) de la wilaya à participer à la réunion qui aura lieu aussi ce matin au siège de la LADDD Aouchiche pour débattre de la situation du secteur de l'éducation et de la grève des enseignants. Dans une déclaration ayant sanctionné les travaux de son conseil de wilaya tenu mercredi dernier au lycée El-Hammadia, le CNAPESTE a «réitéré sa détermination à poursuivre la lutte juste et légitime pour l'aboutissement de l'ensemble des situations en souffrance dans la wilaya qui se comptent par milliers», mettant en garde ensuite, «des responsables de la D.E. concernant les entraves au libre exercice du droit syndical». Les rédacteurs de la déclaration «condamnent énergiquement l'usage de mesures d'intimidation et des pressions exercées sur l'ensemble des enseignants grévistes et particulièrement sur les enseignants stagiaires et contractuels, et dénonce avec force le recours aux ponctions intempestives sur salaires». Ils dénoncent le recours à la justice



pour contraindre le CNAPESTE à cesser sa grève; «face aux réactions de colère des enseignants (es) qui se sont insurgés contre la non satisfaction des revendications soulevées et le non-respect des engagements pris, la Direction de l'éducation, sur instruction du ministre de tutelle, n'a rien trouvé de mieux pour répondre aux multiples attentes des enseignants(es) et à leur intransigeance que de déférer le CNAPESTE-Béjaïa devant le tribunal administratif, croyant par ce genre de pratique réussir à démobiliser les enseignants(es)», lit-on dans le document. Pour le syndicat, «au lieu de se pencher sérieusement sur tous les dossiers posés, La Direction de l'éducation excelle dans les effets d'annonce et dans les ajournements qui ont de lourdes incidences autant sur la carrière des enseignants(es) que sur le bon fonctionnement des établissements», insistant sur la

concrétisation des différents procès-verbaux cosignés, notamment, les procès-verbaux du 6 et du 11 décembre 2017 et les engagements contenus dans le procès-verbal du 19 mars 2015 cosigné entre le ministère de l'Éducation nationale et le bureau national». Concernant l'inquiétude grandissante des élèves et de leurs parents, les rédacteurs de la déclaration les «assurent d'une totale disponibilité pour répondre à leurs attentes légitimes après dénouement du conflit». Enfin, notons qu'un rassemblement de protestation a eu lieu jeudi dernier devant le siège de l'APC de Kherrata à l'appel de la fédération des associations des parents d'élèves. Elèves et parents ont appelé les deux parties à la sagesse et à revenir à la table des négociations afin de résoudre la crise et permettre aux élèves de reprendre leur scolarité.

N. Bensalem.

FAUCHANT UNE VINGTAINE DE VIES

L'hécatombe de Saïda endeuille plusieurs familles

LE BILAN de l'hécatombe de jeudi passé dans la commune de Sid Ahmed, wilaya de Saïda, s'est alourdi à 22 morts et 12 blessés, dont la plupart sont dans un état critique, a-t-on appris de sources sécuritaires. L'accident s'est produit au lieu-dit « Sfid » sur la Route nationale (RN 6) reliant les wilayas de Saïda et d'El Bayadh, suite à une collision entre un bus de transport de voyageurs se dirigeant vers la wilaya d'El Bayadh et un taxi collectif venant de la wilaya de Béchar, a-t-on indiqué. Les agents de la Protection civile ont évacué les blessés vers la polyclinique de la commune d'Ain Lahdjar et transféré les corps des victimes à la morgue de l'hôpital Ahmed-Medeghri de Saïda, a ajouté la même source. Suite à ce drame qui s'est produit jeudi à 15h20, le wali de Saïda, Seif El Islam Louh, s'est rendu sur les lieux pour s'enquérir de l'ampleur des dégâts. Quant aux services de la Gendarmerie nationale, ils ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident. Pour ce qui est des causes à l'origine de ce drame et selon nos sources, il semble que le taxi collectif était en dépassement dangereux, percutant de plein fouet le minibus circulant dans l'autre sens.

Pour rappel, en 2017 les services du Centre national de la prévention et de la sécurité routière (CNPSR) ont fait état d'un bilan annuel



de 3 639 morts et 6 287 blessés dans 25 038 accidents de la circulation à travers le territoire national.

Ces chiffres, quoi qu'effarants, sont en baisse en comparaison avec ceux de 2016, selon les estimations des services du CNPSR. La baisse est de 13,23% pour le nombre total d'accidents, de 8,84% pour le nombre de décès et de 17,54% pour le nombre de blessés.

Selon les données rendues publiques par le CNPSR, 96% des accidents de la route enre-

gistrés au 1^{er} semestre 2017 sont dus au facteur humain. L'excès de vitesse vient en premier lieu avec 22%, puis le manque de vigilance dans les zones urbaines à hauteur de 13,15%, ainsi que le dépassement dangereux avec 6,37%. Pour ce qui est des tranches d'âge impliquées dans ces catastrophes, les données du CNPSR indiquent que la tranche d'âge située entre 18 et 29 ans est la plus impliquée dans le terrorisme de la route.

Aziza Mehdi

DANS UN ENTRETIEN AVEC RFI

Messahel : «Ag Ghali a des liens avec des services de renseignement»

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a accusé des services de renseignement d'entretenir des liens avec le terroriste malien Iyad Ag Ghali, auteur de plusieurs attentats et enlèvements dans la région du Sahel et qui tente de faire capoter l'accord de paix intermalien.

Dans un entretien accordé à Radio France Internationale (RFI), Messahel a souligné qu'Ag Ghali est "blacklisté" par les Nations unies et que l'Algérie, qui met en œuvre les décisions de l'organisation onusienne, lutte contre son groupe, précisant « qu'Iyad Ag Ghali était allié au terroriste Mokhtar Belmokhtar et aux autres, quand il y a eu l'enlèvement des diplomates algériens à Gao.

Le ministre a, dans le même sens, indiqué qu'il a "beaucoup de choses à dire sur Iyad et sur les services qui ont des liens, qui ont eu des liens avec lui ». Messahel n'a pas cité les noms des services de renseignements auxquels il faisait référence, mais plusieurs sources pointent du doigt les services de renseignements français et auparavant libyens.

Iyad ag Ghali a créé le groupe Ansar Eddine pour devenir l'allié de la nébuleuse djihadiste d'Al Qaïda la région du Mali formée autour d'Al-Mourabitoune de Mokhtar Belmokhtar et les "Katibas du Macina", un mouvement séparatiste dirigé par le Peul Amadou Koufa, actif dans le centre du Mali. Les États-Unis ont mis à prix sa tête à 5 millions de dollars. Le chef terroriste d'Ansar Eddine



est devenu parmi les plus recherchés dans le Sahel.

Par ailleurs, Messahel a estimé que les Maliens doivent s'approprier le processus de mise en œuvre de l'Accord d'Alger pour

régler définitivement le conflit. «Nous nous sommes beaucoup investis dans le processus qui a amené aux accords d'Alger. Nous pensons, nous continuons à penser – d'ailleurs, tout comme pour ce qui est de la Libye –, que

le problème concerne d'abord les Maliens, c'est à dire toutes les parties signataires. Il faut que les Maliens s'approprient le processus de mise en œuvre des engagements qu'ils ont pris », a expliqué le chef de la diplomatie algérienne. M. Messahel, qui s'exprimait en marge du Conseil des ministres de l'Union africaine à Addis-Abeba, s'est dit "certain" que s'il y a une "véritable" prise en charge du processus, "sans interférence", "on aura franchi de grandes étapes dans le retour de la paix et la stabilité, dans la préservation de l'unité, la souveraineté de ce pays voisin, avec lequel nous partageons beaucoup de choses". "Donc, s'il y a une volonté partagée de faire avancer les choses, tant mieux.

D'ailleurs, nous y travaillons pour cela", a-t-il ajouté, soulignant que tout ce qui va dans le sens de rapprocher les points de vue est une "bonne nouvelle". "Aujourd'hui, le Mali est confronté à beaucoup de défis. Des défis sécuritaires, des défis de développement. Ils ont des échecs nationaux. Je pense que s'il y a des gens qui peuvent être rassembleurs quelque part, tant mieux. Tant mieux pour le Mali", a-t-il fait savoir.

K.M

APRÈS L'ÉLECTION DU MAROC AU CPS

La RASD dénonce une transgression des principes de l'UA

L'ÉLECTION du Maroc comme membre du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) est une transgression des principes fondamentaux de l'Organisation panafricaine du fait de son statut de pays "occupant et colonisateur", a indiqué le ministre des Affaires étrangères sahraoui, Mohamed Salem Ould Salek.

"Le Maroc a été élu alors qu'il transgresse les principes fondamentaux de l'UA et du CPS de l'Union, à savoir le principe du respect des frontières des Etats membres d'autant plus qu'il est qualifié par l'UA et les Nations unies de pays occupant", a précisé. Ould

Salek dans une déclaration à la presse internationale en marge des travaux de la 32e session du Conseil exécutif de l'UA.

"Nous considérons que le Maroc a été mal élu au CPS de l'UA, alors qu'il était le seul candidat en lice de l'Afrique du Nord pour ce poste", a fait observer Ould Salek, précisant qu'un tiers des 55 pays membres de l'UA n'ont pas voté pour le Maroc.

En ce sens, il a expliqué que le Maroc n'a pas bénéficié du soutien et de l'adhésion des représentants des 55 pays membres, soulignant que les candidats élus des autres régions du continent ont obtenu entre 44 et

55 voix. Pour le chef de la diplomatie sahraoui, le Maroc aurait pu prétendre à un score meilleur après le retrait de l'Algérie et de la Tunisie pour se présenter aux élections de l'année prochaine pour un mandat de trois ans en compagnie de l'Afrique du Sud et de l'Éthiopie.

Il a relevé qu'"aucune organisation internationale, aussi bien l'ONU, l'UA que l'Union européenne, ne reconnaît la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental, estimant que cette élection va mettre ce pays occupant dans une situation difficile".

Il a rappelé que les principes fondamentaux

de l'UA mettent l'accent sur l'intangibilité des frontières, au moment où les résolutions de l'Union reconnaissent la souveraineté du peuple sahraoui sur son territoire et ses droits inaliénables à l'autodétermination et à l'indépendance.

Dix pays, dont le Maroc, ont été élus pour un mandat de deux ans au CPS, lors la 32e session ordinaire du Conseil exécutif de l'UA qui se déroule dans capitale éthiopienne, en prélude au 30e sommet des chefs d'Etat et de gouvernement prévu à Addis-Abeba demain et après demain.

H.B.

ACCORD DE PÊCHE UE-MAROC

Des eurodéputés interpellent la Commission européenne

LES DÉPUTÉS européens Miguel Viegas et Miguel Urban Crespo ont interpellé la Commission européenne sur les conséquences de l'avis de l'avocat général de la Cour européenne de justice (CJUE) qui a jugé "invalide" l'accord de pêche conclu entre le Maroc et l'Union européenne (UE), exhortant celle-ci à négocier avec le Front Polisario, représentant légitime du peuple sahraoui.

Dans une question écrite adressée à la vice-présidente de la Commission et chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini, l'eurodéputé Miguel Viegas a appelé celle-ci à exprimer sa "position" à l'égard de cet avis et à expliquer les conséquences sur l'accord de partenariat de pêche UE-Maroc. Le 10 janvier dernier l'avocat général de la CJUE, Melchior Wathelet, a affirmé que "l'accord de pêche conclu entre l'UE et le Maroc est invalide du fait qu'il s'applique au Sahara occidental et aux eaux y adjacentes".

Dans ses conclusions présentées à la CJUE, l'avocat général a estimé qu'"en concluant cet accord, l'Union a violé son obligation de respecter le droit du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination". L'avocat général de la



Cour européenne de justice a souligné, en outre, que l'UE a violé son obligation de "ne pas reconnaître une situation illicite découlant de sa violation et n'a pas mis en place les garanties nécessaires pour assurer que l'ex-

ploitation des ressources naturelles du Sahara occidental se fasse au bénéfice du peuple de ce territoire".

La qualité du Maroc de "puissance administrante de facto", souvent avancée par l'UE pour justifier l'inclusion du Sahara occidental dans ses accords avec le Maroc, a été remise en cause par l'avocat général qui a souligné que cette notion n'existe pas en droit international.

Pour lui, le Maroc est une "puissance occupante du Sahara occidental", une qualité qui ne peut "pas justifier la conclusion de l'accord de pêche" avec l'UE qui inclut ce territoire.

L'eurodéputé Miguel Viegas a souligné, en outre, que l'avis de l'avocat général de la CJUE indique également que "l'UE a violé également son obligation de ne pas reconnaître une situation illégale", en l'occurrence l'occupation militaire du Sahara occidental.

Il a fait remarquer, à ce titre, que l'avis de l'avocat général de la CJUE a été rendu un an après que la Cour ait conclu que les accords d'association et de libéralisation UE-Maroc

ne peuvent pas s'appliquer au Sahara occidental, un territoire "séparé" et "distinct" du Maroc.

De son côté, le député européen Miguel Urban Crespo a appelé la Commission à suspendre la négociation de nouveaux accords commerciaux, agricoles et de pêche avec le Maroc et de revoir, sans délai, toutes les relations de l'UE avec ce pays afin de s'assurer qu'elles soient conformes au droit international en ce qui concerne le Sahara occidental.

Il a exhorté également la Commission à vérifier si les importations en provenance du Sahara occidental avaient été suspendues conformément à l'arrêt rendu le 21 décembre 2016 dans lequel la CJUE a conclu que les accords d'association et de libéralisation UE-Maroc ne s'appliquent pas au Sahara occidental. Le député européen a plaidé, dans ce contexte, pour des négociations avec le représentant légitime du territoire occupé (le Sahara occidental) sur tous les accords affectant le peuple sahraoui, conformément à l'arrêt de la CJUE.

H.B.



SALON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

Près de 1000 postes d'emplois prévus pour les jeunes diplômés

PRÈS de 1 000 postes d'emploi sont promis aux jeunes diplômés aux cours de cette 12e édition du Salon «Carrefour de l'emploi 2018». Dédié aux employeurs et aux demandeurs d'emploi, le Salon a ouvert ses portes jeudi, au Palais des expositions des Pins Maritimes, en drainant plusieurs milliers de jeunes sortant des centres de formations professionnels et des diplômés universitaires. Mais aussi des jeunes porteurs de projets ou demandeurs de formation. Cet événement est un espace de formation dédié exclusivement aux professionnels de la formation, des dizaines d'écoles et d'instituts y sont présents pour proposer aux postulants leurs formations et des mises à niveau pour différentes carrières, selon les organisateurs qui s'attendent à un flux important de visiteurs. Des professionnels de la Formation de certains instituts, écoles, centres d'Apprentissage et centres d'Excellence sont sur place pour proposer leur service de formations, dans le cadre de l'exécution de leurs plans de formation Entreprise. Aussi, un autre Espace ateliers traite, durant tout au long de cet événement qui s'étalera jusqu'au 27 janvier, de la problématique de l'emploi, la formation et des métiers d'avenir. Le commissaire du Salon, Ali Belkhir, a tenu à préciser que pour cette fois-ci, contrairement aux éditions précédentes, les demandeurs d'emploi ne postulent pas de façon classique en se contentant de déposer leurs CV car leurs demandes d'emploi sont traitées par un logiciel. Les demandeurs devraient remplir un formulaire sur une plateforme numérique; cette méthode, sera appliquée exceptionnellement pour définir les qualités et compétences réelles du postulant, sachant qu'une base des données filtrera automatiquement les données enregistrées de chaque postulant. «En fait, c'est un carrefour de rencontres entre les entreprises et les administrations en quête de compétences et de nouvelles recrues et les universitaires à la recherche d'un emploi, d'un stage ou d'information pour créer leurs entreprises», s'est-il félicité. Le Salon de l'emploi et de la formation regroupe chaque année plusieurs entreprises nationales, multinationales, publiques et privées ainsi que des organismes, écoles et centres de formation qui présenteront une opportunité, et ce, pour conclure des accords de partenariat, repérer leurs futurs cadres, ainsi que les candidats à la recherche d'une formation diplômante ou qualifiante», précisent les organisateurs. «Pour le début de l'année 2018, le salon prévoit l'octroi de 1 000 postes d'emploi aux jeunes diplômés», a assuré le commissaire du salon, lors d'une conférence de presse, en considérant que les écoles et les organismes de formation sont les meilleurs canaux de marketing pour faire la promotion des formations dispensées et booster les inscriptions. F. N.

32E SESSION DU CONSEIL EXÉCUTIF DE L'UA Cap sur l'autonomie financière

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a présidé jeudi à Addis-Abeba la réunion du Comité ministériel sur le barème des Contributions et les Contributions financières des pays membres.

Cette réunion est intervenue en marge de la participation de M. Messahel à la 32e session du Conseil exécutif de l'Union africaine (UA) qui s'est tenue à Addis-Abeba les 25 et 26 janvier. Cette session sera l'occasion pour les ministres des Affaires étrangères de procéder à la préparation et à la finalisation des documents devant être soumis aux chefs d'Etat et de gouvernement lors de la 30e session de la Conférence de l'UA.

D'un autre côté, ladite rencontre entre dans le cadre de la mise en œuvre des décisions du Conseil exécutif de l'UA, et vise à poursuivre la réflexion sur les voies et moyens de contribuer à l'effort collectif de l'Organisation en vue de réduire sa dépendance aux financements externes, et atteindre son autonomie financière.

La rencontre s'inscrit également dans le cadre de la problématique générale du financement de l'Union africaine. Une problématique qui figure parmi les principales questions à l'ordre du jour de l'organisation continentale, et constitue son cheval de bataille. Par ailleurs, le ministre des AE a indiqué que l'Algérie présentera un rapport sur la prévention et la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent en Afrique, à l'occasion du 30e sommet des chefs d'Etat et de gouvernement prévu Addis-Abeba les 28 et 29 janvier 2018. Vu les défis sécuritaires relevés par les pays membres de l'UA, les observateurs estiment que ce sommet connaîtra un agenda «riche et consistant» en termes de réforme censée entreprise au sein de cette organisation, ainsi qu'en ce qui concerne les questions relatives à



la paix et à la sécurité en Afrique, notamment dans la région du Sahel et la Corne de l'Afrique.

«L'Algérie présentera ce rapport dans le cadre du mandat confié au président de la République Abdelaziz Bouteflika, désigné par ses pairs en 2017 comme coordonnateur de l'Union africaine, dans la prévention et la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent en Afrique», a expliqué Messahel dans une déclaration à la presse.

Ce rapport figure aussi parmi les plus importantes activités inscrites au 30e sommet des chefs d'Etat et de gouvernement.

«Le chef de l'Etat a été désigné pour cette mission en reconnaissance et en hommage à son engagement personnel et renouvelé dans

la lutte contre le terrorisme international, tout comme la contribution significative et avérée de l'Algérie dans la mobilisation internationale autour de la lutte contre ce fléau», a rappelé le chef de la diplomatie algérienne. D'autre part, ce dernier s'est entretenu jeudi avec son homologue éthiopien Workneh Gebeyehu Negewo en marge de la réunion du Conseil exécutif de l'UA. Dans le même contexte, Messahel a déclaré qu'il a abordé avec le chef de la diplomatie éthiopienne les relations bilatérales, notamment la préparation de la prochaine session de la réunion de la commission mixte de coopération algéro-éthiopienne en 2018 en Algérie, après celle d'Addis-Abeba, tenue l'année dernière.

Aziza Mehdid

PÉTROLE

Le Brent se maintient au dessus de 70 dollars

LES PRIX du pétrole montaient un peu hier en cours d'échanges européens, évoluant dans le sillage du billet vert dont l'affaiblissement puis la reprise jouent sur le pouvoir d'achat des investisseurs utilisant d'autres devises. Hier en début d'après-midi, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mars valait 70,59 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 17 cents par rapport à la clôture de jeudi. Dans les échanges électroniques sur le

New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de "light sweet crude" (WTI) pour la même échéance prenait 21 cents à 65,72 dollars. Les cours ont atteint jeudi 71,28 dollars pour le Brent et 66,66 dollars pour le WTI, à leurs plus hauts niveaux depuis décembre 2014, avant de reculer. Ces mouvements ont été dictés par les mésaventures de l'administration Trump. Mercredi, le secrétaire au Trésor Steven Mnuchin avait affirmé qu'un "dollar faible" était "bon" pour les Etats-

Unis, ce qui avait entraîné un plongeon du billet vert. Le président Donald Trump l'avait contredit jeudi en affirmant qu'il visait bien une devise forte, ce qui avait légèrement renforcé le dollar mais laissait les cambistes dans l'hésitation. Ces tribulations jouent directement sur le marché du brut, puisque les barils s'échangent en dollars et que les investisseurs utilisant d'autres devises ont plus ou moins de pouvoir d'achat au gré du cours du dollar.

"Tant que le dollar américain sera sur la défensive, une chute des prix du pétrole est peu probable", ont estimé les analystes. Cependant, à plus long terme, certains analystes commencent à douter de la vigueur du prix du baril. "La spéculation, l'incertitude géopolitique qui menace la production et la faiblesse du dollar" ont fait grimper les prix, mais "la demande pourrait souffrir de ces hausses de prix", ont prévenu d'autres analystes.

S.T.

IL CONCERNERA PRÈS DE 1 000 POSTULANT

Concours pour les professions de notaire et d'huissier de justice

PAS MOINS de 1 000 candidats sont concernés cette année par le concours d'accès à la profession de notaire et d'huissier de justice selon le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh. «Des concours d'accès à la profession de notaire et d'huissier de justice seront organisés au courant de l'année après l'adoption par le gouvernement des deux projets de décrets relatifs à ces deux professions», a annoncé jeudi le ministre de la Justice en réponse à la question d'un député à l'Assemblée populaire nationale (APN), lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales. Le ministre a indiqué que ces concours, qui concerneront de 700 à 1 000 candidats, interviennent suite à l'adoption de projets des nouveaux décrets relatifs à ces deux professions pour l'application des procédures proposées, à savoir la réduction de la durée de la formation théorique et pratique de ces deux profes-

sions à une année au lieu de deux ans. Le nouveau programme de formation prévoit un stage pratique de deux mois au niveau des établissements de formation relevant du secteur, d'autres établissements ou à distance en utilisant les technologies de l'information et de la communication, le stage pratique devant s'étaler sur une durée de 10 mois au niveau des bureaux de notaires et d'huissiers de justice, a précisé le ministre. Il a indiqué que ces deux projets de décret seront présentés prochainement devant le gouvernement, a-t-il indiqué, exprimant le vœu de voir ces deux textes réglementaires adoptés. Ces derniers permettront de régler la question de la durée et du lieu de formation vu le manque enregistré en structures pédagogiques et d'accueil des apprentis. Louh a fait savoir que les concours d'accès à la profession de notaire, d'huissier de justice et d'avocat étaient organisés en fonction

des besoins nationaux et sont différents des concours relevant de la fonction publique, faisant état à ce propos d'un manque dans la profession d'huissier de justice en raison de la création de nouvelles juridictions et de la vacance de certains offices. Il a indiqué que le déficit constaté dans l'exercice de la profession de notaire est lié à la nécessité de suivre les transactions économiques dues à l'augmentation de l'activité économique. Abordant la profession d'avocat, le ministre a rappelé que son secteur avait organisé, en 2015, un concours d'accès au profit de plus de 2 000 avocats qui entamaient la dernière phase de formation. Par ailleurs, le ministre a mis en exergue les efforts de son secteur pour la révision des conditions d'accès à la spécialité «droit», avant de mettre en avant l'importance de créer des pôles nationaux au profit des étudiants en droit.

Z. M.

LES FORCES DE L'ANP ENTAMENT L'ANNÉE 2018 AVEC FORCE

Huit dangereux terroristes d'Aqmi éliminés à Khenchela

Toujours permanente, sans relâche et sans merci, la lutte antiterroriste de l'Armée nationale populaire (ANP) contre les groupes terroristes va bientôt boucler son premier mois de la nouvelle année 2018, et c'est déjà l'élimination de onze dangereux terroristes appartenant à Al Qaida au Maghreb Islamique (Aqmi). Hier, sept d'entre eux, dangereux selon le ministère de la Défense, ont été neutralisés à Khenchela, à l'est du pays.



Huit dangereux terroristes d'Aqmi ont été éliminés hier suite à une embuscade soigneusement tendue dans la zone d'El Rakhouché dans la commune de Chechar wilaya de Khenchela, par les soldats de la 5e Région militaire (RM). C'est ce qu'a annoncé un communiqué du ministère de la Défense qui a indiqué que cette importante opération a permis de récupérer cinq pistolets mitrailleurs de type kalachnikov, un fusil à lunette, un fusil semi-automatique de type Simonov, quatorze chargeurs garnis de munitions et quatre grenades. Le communiqué du MDN a rappelé que la traque aux criminels sera partout où ils se trouvent à travers les quatre coins du pays, ce qui dénote la grande détermination des autorités militaires contre ceux qui veulent du mal au pays. Cette opération antiterroriste, la plus importante depuis le début de l'année 2018, a été précédée par une autre opération similaire à Boumerdes, où trois dangereux terroristes, en activité à Dellys, ont été abattus. Le ministère de la Défense avait expliqué que le succès de l'opération de Dellys est dû à l'exploitation efficace des renseignements parvenus aux éléments de la 1ère Région militaire. Ainsi, l'exploitation des informations a permis de tendre une embuscade à un groupe terroriste, près de la commune de Ben Choud, daïra de Dellys, suite à laquelle trois dangereux terroristes dont le criminel « M. Chaâbane », ayant rallié les groupes terroristes en 2009, ont été anéantis. L'opération a permis de récupérer deux pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, six chargeurs et une quantité de munitions et d'autres objets. Cette opération a rappelé la grande détermination de l'ANP à

éliminer toutes formes de criminalité qui peut nuire à la stabilité et à la sécurité du territoire national. C'est grâce à cette grande détermination que 91 terroristes ont été anéantis et 40 autres ont été arrêtés durant l'année 2017, selon un bilan du MDN.

L'opération antiterroriste de Khenchela intervient dix jours après la découverte et la destruction de treize casemates servant de cachettes pour les terroristes en activités à Batna et ses environs. En effet, l'opération de ratissage menée par un détachement de l'ANP de la 5e Région militaire a eu lieu près de la localité de Markounda, commune de Taxlent, daïra d'Ouled Si Slimane. Avec des centaines de soldats, fortement armés et appuyés par des hélicoptères de l'armée de l'air, les forces de l'ANP ont découvert et détruit, le 8 janvier passé, treize casemates de terroristes contenant quatre bombes de confection artisanale, des vivres, des effets de couchage et divers objets. Désormais, les quelques groupes terroristes qui comptaient beaucoup sur ces casemates pour se mettre à l'abri et se reposer, n'auront plus ce « quartier de refuge », et ce grâce à cette importante opération. Les forces de l'ANP ont, ainsi, poussé les terroristes à chercher un autre

refuge mais au prix fort, pour les sbires d'Abdelmalek Droukdel, actuel «émir» d'Al Qaida au Maghreb Islamique (Aqmi). Par ailleurs, cinq autres casemates ont été détruites entre les 4 et 5 janvier passé à Ain Kartous et à Tifran, dans la wilaya de Batna. Non loin de Batna, cette fois à Jijel, 21 casemates ont été détruites entre le 31 décembre et le 1er janvier passés suite à une grande opération de recherche et de fouille par un détachement de l'ANP de la 5e Région militaire. Là, les soldats ont découvert et détruit 21 casemates contenant une grenade de confection artisanale, deux bombes, 200 grammes de TNT, trois paires de jumelles, des outils de détonation, des moyens de communication, des vivres et des médicaments, des vêtements et des effets de couchage.

LA GUERRE AUX ÉLÉMENTS DE SOUTIEN

Entre les 4 et 23 janvier, des terroristes, A. Sidi Mohamed alias Abou Ali, A. Abdallah, alias Abderrahmane, K. Mohamed et K. Hamza, se sont rendus avec leurs dizaines de pistolets automatiques, mitrailleurs et munitions aux autorités militaires. Depuis le début

du mois de janvier, au moins 20 éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par les différents détachements de l'ANP. Leur capture est qualifiée de très importantes car sur le plan des renseignements, les forces de l'ANP peuvent récolter d'importantes informations sur le champ d'activités des groupes terroristes, sur leur nombre mais aussi sur leur stratégie. La dernière prise réalisée par les militaires remonte au 22 janvier dernier, où neuf éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par la 5e Région militaire, grâce à l'exploitation de renseignements, et là, le rôle des éléments de soutien a été déterminant. Un jour avant, cette fois à Souk Ahras, à l'est du pays, les éléments de la 5e RM ont arrêté trois éléments de soutien. Cette opération antiterroriste a été lancée grâce, aussi, à l'exploitation efficace de renseignements. Le rapport de renseignement est déterminant. C'est grâce au travail de renseignement que deux autres éléments de soutien aux groupes terroristes en activités à Oran et Sétif sont arrêtés le 10 janvier passé. A Chlef et Djelfa, le 16 janvier, quatre éléments de soutien aux groupes terroristes ont été démasqués et arrêtés par l'armée.

Sofiane ABI

IL AVAIT CIBLÉ UNE STATION DE MÉTRO ET D'AUTRES LIEUX PUBLICS

Le groupe qui projetait des attentats à Alger condamné

DEUX inculpés jugés pour appartenance à un groupe armé, ayant projeté des attentats dans la capitale, ont été condamnés mercredi à des peines de cinq ans et dix-huit mois de prison ferme.

Poursuivis pour appartenance à un groupe terroriste activant à l'intérieur du pays et apologie du terrorisme, et aussi pour avoir élaboré des projets d'attentats consistant en un dépôt d'engins explosifs au siège de l'Institut supérieur de musique à la place des Martyrs, au siège de la Sûreté de daïra d'Hussen Dey, dans une station du métro d'Alger, ainsi que pour l'assassinat d'un imam à Bordj El Kifan et du savant Ferkous. Le verdict a été prononcé par la présidente du tribunal criminel d'Alger Gheddad Nadia, de la deuxième instance, contre les deux mis en cause qui ont purgé leurs peines. Le premier inculpé répon-

dant aux initiales de D. Sofiane, alias « Abou Abdelmoutafer », 29 ans, journaliste, non détenu, a répondu aux questions du tribunal criminel en qualité de mineur, car les faits retenus contre lui se sont déroulés lorsqu'il avait 17 ans. L'incriminé a d'emblée tenté de faire croire à la présidente que « toutes les dépositions faites devant le juge d'instruction de l'époque l'ont été sous la contrainte du corps exercée sur lui par les investigateurs chargés de l'enquête préliminaire ». Il a, par ailleurs, affirmé à la présidente, que « les enquêteurs l'ont sommé de signer les procès-verbaux sans toutefois lui permettre de lire ce qui y était mentionné ». Il a en outre nié avoir pris attache avec les groupes terroristes qui activaient dans la localité de Larbatache, dans la wilaya de Boumerdes, ou d'avoir rencontré et transporté à bord de son véhicule les

terroristes « El Adoui Walid » et Boudina Merouane, le kamikaze qui a perpétré l'attentat contre le palais du Gouvernement, et un autre dangereux terroriste connu sous le sobriquet d'« Abou Moussa ». Son acolyte B. Seddik, qui a écopé de dix-huit mois de prison ferme, a indiqué aux membres du tribunal criminel : « Je n'ai rien à voir avec les groupes terroristes mais je reconnais n'avoir pas, au moment opportun, dénoncé les agissements de D. Sofiane. Je n'ai à aucun moment douté que mon voisin du quartier entretenait des relations avec les groupes armés qui activaient au centre du pays ». Le procureur général, Zaatout Mohamed, a estimé que toutes les preuves légales et matérielles relatives aux accusations sont formelles, notamment en ce qui concerne l'intention criminelle qui existait chez les mis en

cause de rejoindre les maquis et, par-delà, les terroristes qui s'y trouvaient, s'appuyant sur le listing téléphonique qui liait le premier inculpé avec des terroristes ; il n'a pas manqué de requérir les peines confirmées dans le jugement prononcé, à savoir 5 ans et 18 mois de prison ferme contre les deux accusés. Coïncés par les déclarations contradictoires de leurs clients et les demandes du procureur général, les avocats de la défense se sont contentés de demander l'application des articles ayant trait aux circonstances atténuantes, se basant sur les enquêtes sociales effectuées sur leurs clients, lesquelles étaient en faveur de ces derniers. Il convient de signaler que cette affaire revient après que les juges de la chambre criminelle de la Cour suprême ont répondu favorablement au pourvoi en cassation. Redouane Hannachi

PALESTINE OCCUPÉE

Nos responsables : «collabos» de la politique coloniale !

La liste des plaintes, des blâmes et des condamnations que l'on peut adresser à l'Etat factice israélien est longue. Très longue. Trop longue même. A tel point qu'aucun autre Etat ne pourrait se permettre le 10è, le 100è de ce que l'administration israélienne s'autorise. N'importe quel autre Etat aurait été soumis depuis longtemps aux sanctions et embargos utilisés comme actuels moyens de coercition sur ceux qui ne respectent pas les Résolutions et décisions prises par l'ensemble des nations lors de leurs réunions à l'ONU... quand ce n'est pas le simple fait de s'opposer à l'empire !

Par Daniel Vanhove

Dans le cas présent, les gouvernements successifs israéliens peuvent tout se permettre. Aucun Etat de par le monde ne réagit de manière adaptée aux graves infractions que n'importe quel citoyen peut constater, et cela, quelles que soient les tendances « de droite ou de gauche » des Etats en question. Pourquoi ? Sinon grâce un sentiment de culpabilité toujours bien présent et d'ailleurs savamment entretenu par ceux qui y trouvent leur intérêt, à savoir les protagonistes et défenseurs de l'idéologie sioniste. Ces derniers utilisent les victimes du génocide perpétré par les nazis lors de la seconde guerre mondiale afin de pousser toujours plus loin leurs exigences. Ce que j'ai appelé dans un précédent article, l'un de leurs « jokers » : dans une attitude victimaire qu'ils maîtrisent à la perfection, ils se servent de ces victimes pour entretenir et alimenter une dette morale des pays qui y ont participé de près ou de loin. Et à ce compte-là, ces pays sont nombreux. Les premiers concernés étant les pays européens où se sont déroulés les pogroms et autres actes proprement ignobles. L'autre « joker » étant l'antisémitisme qu'ils jettent à la tête de tout individu ou association osant se mettre en travers de leur abjecte idéologie coloniale.

La question qu'il serait vraiment temps de se poser est de savoir si ces « jokers » peuvent permettre à cet Etat factice devenu « terroriste » dans ses pratiques, toute licence pour se comporter depuis des décennies de manière aussi brutale et inhumaine envers les Palestiniens que les nazis de l'époque envers eux. Aux yeux du Droit international, la liste des délits gravissimes commises par l'Etat factice israélien est impossible à reprendre dans ce billet, tant elle est longue. L'histoire de cette nouvelle entité créée de toutes pièces en 1947 sur les terres palestiniennes n'est qu'une succession de massacres, de bombardements, d'assassinats, de guerres, de spoliations, de destructions massives et diverses tant privées que publiques comme des hôpitaux, des écoles, des ambulances, le port et l'aéroport de Gaza, des mosquées, des centres de jeunesse... sans parler des multiples Résolutions onusiennes dont aucune n'est respectée. Ni que cet Etat factice en est à appliquer un régime d'apartheid vis-à-vis d'une large



partie de la population qui y réside, et qui peut désormais être assimilé à un terrorisme d'Etat.

Encore une fois, quel Etat digne de ce nom, pourrait-il à notre époque s'autoriser le 100è de ce que les gouvernements israéliens se permettent ? La réponse est simple : aucun ! Dès lors, l'impunité arrogante dont jouit Israël doit bien trouver sa justification dans certains éléments qui échappent à l'entendement et qui se situent dans ce sentiment de culpabilité insidieusement entretenu d'une part, et peut-être aussi dans un sentiment raciste d'autre part dans la mesure où ceux-là mêmes qui traitent les uns d'antisémites sont la plupart du temps d'une islamophobie avérée. Le paradoxe est à son comble dans la mesure où, plus l'ainsi nommée « Communauté internationale » recule devant l'accumulation de délits de cet Etat factice sans prendre de sanctions méritées à son encontre, plus ce dernier se sent autorisé à poursuivre ses exactions. Ce qui, dans les faits, est devenu un véritable cercle vicieux dont il semble de plus en plus difficile de sortir au fil du temps. Ainsi, plus l'ensemble des Nations reste sans réactions concrètes, plus les responsables israéliens se sentent libres d'appliquer n'importe quelle odieuse politique à l'encontre des Palestiniens. Et les gouvernements israéliens le savent : à ce jeu-là et jusqu'à présent, le temps a joué pour eux. Sauf que, les paradigmes sont en train de changer. La guerre en Syrie où la colonie israélienne s'est rangée du côté des mercenaires anti-Assad a déjoué tous les plans

des stratèges américano-sionistes. Le président Assad n'a pas été démis, et de l'avis général, ressort renforcé de cette terrible épreuve. Tout comme l'Iran et la Russie. Les temps de l'impunité semblent donc arriver à leur terme et le rapport des forces, s'inverser.

En effet, les États-Unis, Israël et leurs sinistres alliés – dont l'UE – sont affaiblis. Cette guerre qui n'est pas encore achevée est un tournant dans le remodelage qu'avaient prévus les USA pour le Moyen-Orient. Il n'en sera pas selon leurs plans, ni ceux de la colonie israélienne qui magnifie à grands cris la décision de D. Trump de déclarer Jérusalem capitale d'Israël pour mieux dissimuler son désarroi face à l'état qui se resserre lentement mais sûrement.

Certains pensent que la colonie israélienne sort gagnante de ces guerres au Moyen-Orient. Je pense que c'est le contraire. Si l'on veut bien regarder les choses en face, la colonie israélienne n'a cessé de perdre du terrain, chose qu'elle convoite pourtant par-dessus tout ! Contre le sentiment répandu, elle a dû abandonner les colonies qui s'étaient implantées à Gaza ; de même, elle a dû lâcher des terres qu'elle occupait illégalement dans le sud du Liban et les quelques fermes du Chaaba finirent par être récupérées ; suite à sa guerre perdue en Syrie, ses positions sur les hauteurs du Golan sont de plus en plus fragiles et finiront par céder... ce qui finit par faire beaucoup ! Certes, à l'intérieur de la Palestine, les colonies se multiplient, continuent à s'étendre, et Jérusalem vient d'être déclara-

ré par leur soutien majeur que sont les USA de D. Trump, capitale d'Israël... mais à y regarder de près, c'est une bien maigre consolation, toute éphémère, d'autant que le résultat au niveau de l'image internationale de la colonie israélienne n'a, tout comme celle des USA, de cesse de se détériorer au point d'être au plus bas. La perte est donc autant territoriale que morale et se répand au niveau psychologique au sein même de la population israélienne, y compris en son armée où les désertions et suicides sont nombreux (lire : <http://reseauinternational.net/le-nombre-de-cas-de-suicides-en-hausse-chetz-lar-mee-israelienne/>)

Ne sachant plus qu'inventer pour briser l'opiniâtre résistance de la population palestinienne voici ce que les députés psychopathes israéliens ont sorti de leurs kippas : une loi pour condamner à la peine capitale – c'est-à-dire, la peine de mort – tout résistant palestinien qui se verrait qualifié par les autorités de « terroriste ». Ce projet de loi présenté par le ministre d'extrême-droite des Affaires extérieures Avigdor Lieberman a été fermement soutenu par le 1er ministre B. Netanyahu, et est passé en première lecture à la Knesset en ce début d'année. Il doit encore faire l'objet de trois lectures avant son éventuelle adoption. Actuellement, la peine de mort ne peut être décidée que si elle est prononcée à l'unanimité par trois juges militaires. Si la nouvelle loi devait être adoptée, la majorité suffirait. Pas belle, « la seule démocratie dans la région » à qui nos éminences européennes déroulent le tapis rouge et multiplient les accords spéciaux ?! Franchement, jusqu'où faudra-t-il fermer les yeux face à cet Etat factice qui enfreint toutes les règles du Droit international ?! Jusqu'où nos responsables politiques s'abaisseront-ils pour lécher les bottes d'un occupant qui mène une odieuse guerre coloniale contre une population démunie, privée pour une partie d'entre elle des besoins les plus élémentaires, comme l'électricité, une eau saine et en suffisance, et pour certains, une nourriture qui ne soit pas rationnée ?! Jusqu'où ces ténors politico-médiatiques s'imaginent-ils que les citoyens sont dupes de leur justice à géométrie variable et comment peuvent-ils encore espérer être respectés et pris au sérieux dès lors que dans les faits, eux-mêmes ne respectent en rien les leçons de moralité qu'ils n'ont de cesse de claironner à longueur d'antenne ?!

Décidément, il faut qu'ils soient vraiment incompétents pour ne pas comprendre ce qui fait l'abc de n'importe quel comportement, à savoir : la cohérence ! Vous voulez que les citoyens respectent les lois et adoptent en toutes circonstances un comportement civique ? Commencez donc à être cohérents avec ce que vous prénez pour les autres ! Tant que vous ne le serez pas, ne soyez pas étonnés que des citoyens ne vous suivent pas. Ce n'est que logique... et il ne fait pas avoir fait Bac + 10 pour le comprendre. Tout enfant sent et sait cela, dès le plus jeune âge !

SOURCE : mondialisation.ca



49^e SALON INTERNATIONAL DU LIVRE DU CAIRE

L'Algérie l'invitée d'honneur

Le Salon international du livre du Caire sera ouvert aujourd'hui, samedi 27 janvier, au Parc des expositions de Madinet Nasr sous le thème Soft Power, avec la participation de 27 pays dont l'Algérie qui est l'invitée d'honneur de sa 49^e édition.



Lors de la cérémonie d'ouverture, le ministre algérien de la Culture, Azzedine Mihoubi, présentera une communication sur les relations algéro-égyptiennes, selon un communiqué de son département repris par l'Agence presse services d'Algérie. Invitée d'honneur de cette édition, l'Algérie participe avec 70 maisons d'édition, dont 25 dans le stand officiel du ministère de la Culture, 11 représentant le Syndicat des éditeurs algériens et 31 représentant l'Organisation nationale des éditeurs de livres jusqu'au samedi 10 février. Cette manifestation verra la participation de personnalités littéraires et culturelles algériennes en reconnaissance de leur rôle dans le renforcement de la coopération culturelle égypto-algérienne, tels que le romancier Waciny Laredj qui présentera une communication sur la diversité culturelle, le réalisateur Ahmed Rachedi qui animera une conférence sur le cinéma algérien. Ce Salon international du livre du Caire

réunira 846 éditeurs de 27 pays, dont 469 égyptiens, 367 du monde arabe et dix éditeurs internationaux. Son programme culturel comprend notamment la célébration du centième anniversaire de la naissance de l'ancien président Gamal Abdel Nasser, de l'écrivain Tewfik Al Hakim, les trente ans de la remise du Prix Nobel à l'écrivain Naguib Mahfouz. Comparé à sa dernière édition, ce Salon enregistre 178 éditeurs de plus mais huit pays en moins. Comme à chaque rendez-vous, un hommage sera rendu à un auteur, celui de l'année. Cette fois-ci, ce sera le poète Abdel Rahmane Al Charqawi (1921-1987), selon l'Organisme général du livre égyptien (GEB), l'organisateur du Salon. Auteur de plusieurs titres, il a signé, entre autres, une pièce sur la combattante pour l'indépendance nationale de l'Algérie, Djamilia Bouhired. L'an dernier, c'est l'Égyptien Salah Abdel-Sabour (1931-1981) qui sera honoré. Il est l'un des poètes contemporains des plus influents. En 2016, la célébration de la

personnalité de l'année sera celle du romancier égyptien Gamal Al Ghitani (1945-2015). Aussi, nombre de personnalités du monde culturel seront également accueillies au Salon du Caire de cette année, tels que l'écrivain marocain Ali Ben Makhlof, le politologue égyptien Moustapha Al Fiqi, l'écrivain tunisien Salah Al Din Bujah, l'artiste égyptien Ahmad Moustapha, le poète égyptien Ahmad Abdel Moeti Hégazi, le romancier égyptien Ahmad Khaled Tewfik. D'un autre côté, une série de conférences est prévue dans le cadre de la Rencontre des jeunes, le thème principal étant le développement durable. Rencontres qui seront animées par des invités comme le représentant des Nations-Unies en Egypte, la ministre égyptienne de la Culture, Inas Abdel Dayem, les ministres de la Jeunesse, de l'Urbanisation, de l'Éducation, du Tourisme, des Antiquités et de la Solidarité sociale.

R. C.

CONCOURS DE THÉÂTRE POUR JEUNES TALENTS

50 candidats à Oran

EN HOMMAGE posthume au comédien Bilal Benzouika, un concours théâtral destiné aux jeunes talents sera clôturé, aujourd'hui, samedi 27 janvier à Oran.

Cinquante postulants feront valoir leur talent dans le cadre de la manifestation de trois jours, organisée en hommage posthume au comédien Bilal Benzouika, a affirmé mardi dernier le président de l'association culturelle locale El Amel, Mohamed Mihoubi, rapporte l'Agence presse services d'Algérie. Cette épreuve artistique se déroulera au Petit Théâtre, structure légère de 70 places et une scène pour une douzaine de comédiens, aménagée en 2015 au siège de l'association El Amel qui a célébré en octobre dernier le quarantième



me anniversaire de sa création. Dans ce contexte, quatorze jeunes formés dans les métiers du théâtre – 15^e promotion – ont reçu leur diplôme. Cette fois-ci, l'investis-

sement continu dans cette formation des jeunes consiste en la distribution des dix meilleures performances sur scène, aux côtés de comédiens professionnels dans une prochaine pièce intitulée Jannat majnoun (Paradis d'un fou), d'après M. Mihoubi. La nouvelle production sera initiée avec le soutien du ministère de la Culture, selon le président de l'association qui assurera la mise en scène de cette pièce écrite par Mohamed Belfadel. Le comédien feu Bilal Benzouika, en mémoire duquel sont programmées ces journées théâtrales, est « un membre très actif » de l'association El Amel, a rappelé M. Mihoubi. Ce regretté artiste est décédé en décembre dernier à l'âge de 24 ans.

R. C.

SORTIR

DESSIN

1^{er} Salon du dessin. Musée d'art moderne et contemporain d'Alger jusqu'au lundi 05 mars. Vernissage, aujourd'hui, samedi. 15h30. 21 artistes d'Algérie exposent Dessinez vos desseins. Le dessin, un savoir fondamental dans la création et l'histoire de l'art.

ALBUM

Rencontre avec l'artiste Hayet Zerrouk pour la dédicace de son 1^{er} album : Le h'naa, éditions Ostowana. Aujourd'hui, samedi 27 janvier. 14h. Disquaire Flawless, Riad El Feth-Alger.

OPERA

L'Orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger en concert sous la direction de Amine Kouider. Le dimanche 28 janvier. 19h. Opéra Boualem-Bessaïh d'Alger. Accès: 800 DA. Programme: Carmen, un opéra en 4 actes de Georges Bizet. Avec les solistes Gosha Kowalinska dans le rôle de Carmen, Amadi Lagha: Don José, Anissa Hadjarsi: Micaela, Adel Brahim.

CINEMA

Festival du cinéma latino-américain. Institut Cervantès d'Alger. 18h. Ouverture le lundi 29 janvier avec Sintiendo a Piazzolla de Pablo Rho d'Argentine. Puis, chaque jeudi un film jusqu'au 15 mars. Gente de bien de Franco Lolli de Colombie. Carne de Perro de Fernando Guzzoni du Chili. Kangamba de Regelio Paris de Cuba. El Juego Sucio de Nitsy Grau de l'Équateur). Café de Hatuey Viveros du Mexique. De Ollas y Sueños d'Ernesto Cabellos du Pérou. Miranda regresa de Luis Alberto Lamata du Venezuela.

GALERIE

Inauguration de la galerie d'art Benmmane. Vendredi 02 février. 18h. Saïd-Hamidine, Alger. Exposition des artistes peintres Souhila Belbahar, Djahida Houadef. Amor Driss Dokman, Samia Choukhal, Salim Ouarab, Fethi Benouniche. Contact: 0698 97 81 81.

POESIE

Rencontres poétiques Silence, on déclame ! Samedi 03 février. 13h. Un rendez-vous mensuel à la Maison d'Ali, Tizi Rached. Textes en tamazight, arabe et français autour du thème La liberté sur fonds musical.

IMAGE

Yasmine Lalleme expose Alger, ville de tous les contrastes jusqu'au mardi 06 février. Hôtel Sofitel Algiers Hamma Garden. Des photos sur la capitale et paysages urbains. Alger se dévoile dans tous ses contrastes.

PATRIMOINE

Conférence Le patrimoine paysager d'Alger entre histoire et conservation: cas du jardin de Prague (ex-Marengo) par Mohamed Abdelaziz Metallaoui, architecte et conservateur des monuments historiques. Le samedi 10 février. 11h. Dar Essouf-Ecole nationale de conservation et restauration des biens culturels. Casbah d'Alger.

HOMMAGE

Conférence Aurès 1935-1940/Alger 1954-1962: Germaine Tillion, de l'observation à l'engagement par l'historien Christian Phéline. Le samedi 17 février. 16h30. Institut français d'Alger. Ethnologue, résistante et déportée, Germaine Tillion (1907-2008) est l'une des grandes figures française du combat contre l'injustice et pour la dignité humaine.

LA SCIATIQUE ET LE LUMBAGO

2 affections très similaires qui provoquent des douleurs

Il existe une théorie psychologique qui indique que ces douleurs sont dues à des problèmes émotionnels non résolus qui entraînent comme une somatisation.

Il s'agit de deux affections très similaires qui provoquent des douleurs et rendent impossibles certains mouvements au niveau du dos.

Les patients qui souffrent de ces problèmes sont de plus en plus nombreux, car ils font trop d'efforts ou restent assis pendant trop longtemps, sans bouger.

Selon les spécialistes, l'irritation du nerf sciatique, plus connu comme « nerf sciatique » provoque des douleurs au niveau de la partie basse du dos. Cette douleur s'étend au niveau de la partie derrière les jambes et jusqu'à la pointe des pieds.

Il s'agit d'une des consultations les plus fréquentes chez les adultes, surtout chez les personnes d'âge moyen qui ont des emplois très sédentaires comme devant un bureau. La douleur peut durer des jours, des semaines et jusqu'à des années, et empêche de faire certains mouvements.

La sciatique se produit quand le nerf sciatique est comprimé à cause d'un mouvement, car on lève trop de poids ou simplement car on laisse le dos dans la même position pendant des heures et des heures au quotidien.

Les racines de ce nerf commencent au niveau de la moelle épinière et sortent à travers des vertèbres, descendant le long des fesses et jusqu'au bord externe du pied.

Les symptômes de cette douleur sont la douleur qui varie en intensité selon le mouvement, l'impossibilité de bouger facilement, par exemple, au moment de se lever du lit, de faire ses lacets ou de soulever quelque chose du sol.

La plupart des gens ont déjà souffert de lumbalgie (également appelée « lumbago ») au moins une fois dans leur vie. C'est une douleur au niveau de la zone du dos, plus précisément où se terminent les côtes jusqu'aux fesses.

Il s'agit de la principale cause d'invalidité et les personnes qui en souffrent ont en général entre 20 et 45 ans.

La colonne vertébrale se compose de différentes os (les vertèbres) qui séparent les disques de cartilage qui permettent d'amortir les chocs ou les mouvements. Ainsi, les vertèbres sont recouvertes d'une fine couche de cartilage et se maintiennent à leur place grâce aux muscles et aux ligaments. La partie lombaire est le secteur inférieur du dos et est



composé de cinq vertèbres, qui connectent le thorax avec le bassin et les jambes. Elle nous permet de tourner, de bouger, de nous baisser, de nous incliner, et nous donne de la force pour nous lever, pour marcher, pour courir et rester debout.

Quand on souffre de lumbalgie, on ressent de la douleur au moment de faire n'importe quelle de ces activités.

Il existe deux types de lumbalgie : la spécifique et non-spécifique. Dans la première, on connaît les causes de son apparition, quelque chose qui arrive à 20% des cas.

Certaines des raisons pour lesquelles ce problème se déclenche sont l'ostéoartrite (arthrite dégénérative), l'ostéoporose, la hernie discale et la sténose vertébrale.

Dans le cas de lumbalgie non spécifique, ce sont 80% des autres patients qui ne connaissent pas l'origine de la douleur. Les facteurs du déclenchement sont le plus souvent le fait de soulever des charges lourdes, le stress, les postures incorrectes répétées et les facteurs psychologiques, entre autres.

Une autre classification pour la lumbalgie se base sur le temps où se maintient la douleur :

aiguë (de moins de 7 jours), sous-aiguë (entre 7 jours et 7 semaines) et chronique (plus de semaines).

Selon la médecine traditionnelle chinoise, les problèmes de sciatique et de lumbalgie affectent aussi les reins et la vessie et sont attribués à la consommation excessive de viandes, de nourriture piquante et d'alcool, entre autres. Il existe une théorie psychologique qui indique qu'il s'agit d'une somatisation à cause de problèmes émotionnels non résolus comme, par exemple, le chômage, l'abandon, le divorce, la pauvreté, etc.

Mais connaître les causes des douleurs du dos et aux jambes ne fait pas tout. Il est également très utile de connaître les solutions et les traitements. Les plus efficaces et naturels sont faire des massages et ce en mettant dans un récipient de l'huile d'amande ou de l'huile essentielle d'hypérrique, mélangez avec de l'essence de romarin et de l'extrait d'arnica, tous en mêmes proportions. Massez depuis la plante des pieds et montez jusqu'à la partie basse du dos. Ainsi, le dos se réchauffe et se relaxe. Pour que cette technique soit encore plus efficace, il est conseillé de continuer les

massages sur tout le corps, surtout au niveau des omoplates, des épaules et de la nuque.

Dans le cas où la douleur est produite par un problème émotionnel ou psychologique, il est bon de consulter un thérapeute. Cela soulagera les douleurs, puisque le patient se sentira soulagé de parler de ses problèmes, de ses traumatismes et de ses peurs. Certains types de mouvements ou disciplines, comme le yoga, le tai chi, la natation, le pilates et l'aquagym peuvent aider à améliorer les symptômes.

Il est toujours bon de faire des exercices jusqu'à ce que le corps commence à « se plaindre », sans trop forcer. Il ne faut pas oublier l'échauffement au début et les étirements à la fin. Il n'est pas conseillé de trop se reposer ni de rester dans la même position pendant de nombreuses heures d'affilée. Au travail, levez-vous toutes les heures et faites une petite « promenade », par exemple.

Un bon moyen est de mettre une bouillotte chaude sur la zone douloureuse pendant une demi-heure, pendant que nous regardons la télévision, que nous lisons ou que nous discutons avec quelqu'un.

La rétention d'urine cause des maux de tête ainsi que des infections

IL EST INUTILE de boire la quantité d'eau recommandée par jour si nous ne l'éliminons pas correctement. La rétention d'urine peut causer des maux de tête ainsi que des infections.

Faire des visites fréquentes au petit coin est un geste tout à fait normal pour l'être humain, et même nécessaire pour que l'organisme puisse éliminer tout ce dont il n'a plus besoin. Néanmoins, il existe beaucoup de personnes qui se retiennent d'uriner au quotidien pour une raison ou pour une autre, ce qui peut conduire à de graves conséquences. En effet, se retenir d'uriner provoque de graves infections urinaires, des infections bactériennes qui affectent souvent le conduit urinaire et qui sont provoquées par les germes de l'urine présente trop longtemps dans la vessie. Ces infections peuvent avec le temps atteindre les reins et provoquer ainsi des maladies beaucoup plus graves.

Les personnes qui sont prédisposées aux calculs rénaux et qui se retiennent d'uriner pour plusieurs raisons doivent

être plus vigilants, car les conséquences liées aux calculs pourraient devenir beaucoup plus graves. Ces calculs sont des petits cailloux qui se forment dans les reins à cause du calcium et du sodium. Si l'urine n'est pas expulsée régulièrement, alors viendra le jour où ces cailloux devront sortir par le conduit urinaire, provoquant une terrible douleur.

Pour la cystite. Ce problème touche principalement les femmes. Il s'agit d'une inflammation des parois de la vessie. Ses principales symptômes sont des douleurs au bassin et des brûlures et douleur au moment d'uriner.

Les quantités d'urine font que les aller-retour aux toilettes sont beaucoup plus fréquents que la normale.

Une vessie moyenne peut contenir jusqu'à 440 ml de liquide ; si l'on boit huit verres d'eau par jour, cela équivaudrait à presque 1 890 ml. La vessie a donc la capacité de stocker en excès le quart de la quantité des verres que l'on boit quotidiennement ; il est donc inutile de boire cette quantité d'eau pour maintenir son corps bien hydraté

et ses reins en bonne santé si on ne va pas ensuite aux toilettes lorsque l'on en a besoin !

Boire de l'eau quotidiennement sert également à nettoyer les reins, et cela se fait bien évidemment en évacuant ou en expulsant l'eau par les voies urinaires afin de se débarrasser des résidus qui n'ont plus aucune utilité pour notre organisme. Si ces résidus ne sont pas évacués, ils peuvent provoquer de graves problèmes.

Selon les urologues, le fait de retenir d'uriner pourrait provoquer des effets indésirables, comme une douleur forte et constante au moment d'uriner, une fièvre causée par les effets des bactéries présentes dans l'urine, et qui n'ont pas été expulsées de l'organisme ou même des frissons.

Une difficulté à se concentrer sur d'autres choses mise à part le fait de vouloir uriner.

Il est donc évident que l'on peut éviter beaucoup de problèmes de santé en répondant simplement aux besoins de notre corps, et en restant attentif à la moindre anomalie.

Fermeture en juin du Palais des sports d'Oran pour réhabilitation



LE PALAIS des Sports Hammou-Boutelil à Oran fermera ses portes en juin prochain pour subir une vaste opération de réhabilitation dans le cadre des préparatifs des jeux méditerranéens JM-2021 que va abriter la capitale de l'Ouest algérien, a-t-on appris vendredi de la direction de cette infrastructure. Le Palais des Sports, relevant de l'Office du parc olympique de wilaya (OPOW), sera le théâtre de plusieurs compétitions dans différents sports collectifs et individuels. Il viendra renforcer les infrastructures sportives en phase de construction à Oran en vue de l'événement méditerranéen qu'accueillera l'Algérie pour la deuxième fois de son histoire après avoir organisé l'édition de 1975 à Alger. C'est dans cette optique d'ailleurs qu'un grand complexe sportif est en voie de réalisation dans la capitale de l'Ouest algérien, comportant un stade olympique avec ses trois terrains de réplique, une piste d'athlétisme, une salle omnisports, un centre nautique avec trois bassins, ainsi que d'autres équipements. La totalité des unités de ce complexe implanté dans la commune de Bir El Djir (Est d'Oran) devront être réceptionnées en 2019. Dans le même ordre d'idées, et outre le Palais des Sports, l'opération de réhabilitation d'anciennes infrastructures retenues pour les jeux méditerranéens, touchera d'autres sites, à l'image du centre équestre Antar Ibn Cheddad d'Es-Sénia, et des courts de tennis de haï-Essalem (ex-St Hubert), ainsi que la mise à niveau du champ de tir aux armes sportives de Bir El Djir situé au pied de la montagne des Lions, selon la direction de la jeunesse et des sports locale assurant que les travaux seront lancés dans les délais.

TENNIS/TOURNOI INTERNATIONAL ITF (JUNIORS MAGIC TROPHY)

L'Algérien Rihane qualifié pour les quarts de finales

L'ALGÉRIEN Youcef Rihane a composé jeudi son billet pour le quarts de finales du tableau simple "garçons" du tournoi international 5th ITF Juniors Magic Trophy, qui se dispute du 21 au 28 janvier, au tennis club de Hammamet (Tunisie). Rihane (180e mondial) tête de série N 6 a battu au second tour, l'Espagnol Rafael Izquierdo Luque (266e mondial) sur le score 6-4 6-4. Lors des quarts, prévus ce vendredi, l'Algérien sera opposé à un autre Espagnol. Il s'agit d'Alexandro Vedri Asensi, tête de série N 2. Dans le tableau double, Rihane et son coéquipier le Kényan Sheil Kotecha ont été éliminés jeudi soir suite à leur défaite face au duo espagnol composé d'Alexandro Garcia et Sergio Gomez Montesa sur le score 6-2 3-6 (10-3). Ce tournoi classé grade 2, se déroule sur les courts en terre battue du tennis club de Hammamet (Tunisie).

CAN-2018 DE HANDBALL

L'Algérie encore absente du Mondial, le résultat d'une planification inexistante

Pour la deuxième fois de suite, l'équipe nationale a échoué à se qualifier au Championnat du monde de handball, n'atteignant même pas les demi-finales de la Coupe d'Afrique des nations 2018 (CAN-2018), une première depuis 2006 résultant d'une planification inexistante chez les responsables de la petite balle en Algérie.

Comme en 2006, le quatuor Egypte, Tunisie, Maroc et Angola forme le carré d'As, éjectant les Verts d'une des trois premières places qualificatives au Mondial-2019 prévu en Allemagne et au Danemark. Un résultat somme toute logique pour une Fédération algérienne de handball (FAHB) dans ses anciens et nouveau bureaux exécutifs qui n'a rien fait pour son équipe, se rappelant quelques semaines seulement avant le début de la CAN qu'il y avait un important tournoi continental à préparer, dirent les analystes. Depuis la CAN-2016 et l'échec à se qualifier au Championnat du monde France-2017, l'équipe nationale a été mise en hibernation : elle est restée sans entraîneur après le départ de Salah Boucheckriou, sans aucun stage programmé et des caisses vides à la fédération, au grand dam des amoureux du handball en Algérie. L'année 2017 ayant coïncidé avec la fin du mandat olympique 2013-2016 et le renouvellement des instances sportives en Algérie, les fauteuils de président de la FAHB et de membres fédéraux importaient plus que l'avenir du Sept algérien, oublié, livré à lui-même et otage de querelles intestines. L'élection d'Habib Labane le 1er avril à la tête de la FAHB n'a rien changé aux choses et il a fallu attendre octobre, soit sept mois plus tard, pour voir venir Saed Hasanefendic, attendu comme un messie lors du tournoi des Quatre nations en Tunisie qui s'est déroulé en sa présence sur le banc algérien avec, à la clé, trois défaites de suite, face au Bahreïn, à l'Arabie Saoudite et au pays organisateur. Le tournoi terminé, l'entraîneur croate est reparti sans jamais remettre les pieds en sélection algérienne. La faute à des responsables «qui ont envenimé les relations entre Labane et Hasanefendic» pour pousser ce dernier à quitter son poste, expliquent des sources à la FAHB.

HAÏOUANI EN POMPIER

Le temps jouant en sa défaveur, Labane choisit l'entraîneur du CR Bordj Bou Arréridj, Sofiane Haïouani, qui venait de faire chuter l'ogre GS Pétroliers en Supercoupe d'Algérie, pour lui confier la barre technique du Sept national, aux côtés de



l'ancien international Zinedine Mohamed-Seghir. Le staff technique déclenche alors un branle-bas de combat pour tenter de sauver les meubles et rattraper le retard accusé dans la préparation. Au programme, des stages tous azimuts à Alger et à l'étranger, ponctué par plusieurs matchs amicaux. Une décision «controversée» a été prise aussi, celle de suspendre le Championnat national, certains estimant que rien ne pouvait remplacer les rencontres officielles pour rester compétitif. Après le stage de Serbie et le tournoi amical de Doha, au cours duquel les Algériens perdront une pièce maîtresse comme Ayoub Abdi (épaule) qui s'ajoute au forfait de longue date d'Hichem Kaâbache (main), l'équipe nationale se rend au Gabon pour disputer la CAN-2018. Entre-temps, les gros bras du handball continental, à leur tête l'Egypte, la Tunisie et l'Angola se préparaient en suivant un programme bien ficelé depuis plusieurs mois, alors que le président de la FAHB fait l'objet d'une tentative de destitution de la part de certains membres de son bureau fédéral et que le demi-centre Abdelkader Rahim se dispute avec Haïouani à Doha avant de quitter de son plein gré le stage de l'équipe nationale. Le Co-sélectionneur national, Zinedine Mohamed-Seghir, concède d'emblée que le staff technique n'a pas eu assez de temps pour bien travailler sur les phases défensives. Les Verts entament la compétition et perdent Hichem Daoud pour blessure dès le premier match du tournoi face au Cameroun (31-23). Ils s'inclinent lors du second

match à la surprise générale face au Gabon (26-25), hypothéquant dès lors leurs chances de terminer deuxième et s'exposant au danger de l'Angola en quarts. Les deux prochains matchs face au Congo (victoire 33-31) et la Tunisie (25-25) ne changeront rien au classement des Algériens, doublés par le Gabon à la différence de buts particulière (5 points pour chaque équipe, la Tunisie étant première avec 7 unités). En quarts de finale, et malgré le manque de préparation, l'Algérie a tenu tête à l'Angola, nettement mieux préparée avant de tomber les armes à la main (29-27) au terme d'un match équilibré qui n'a basculé que dans les deux dernières minutes suite à l'expulsion pour deux minutes de Mohamed-Amine Belaid, laissant ses coéquipiers en infériorité numérique durant le «money time». Le seul regret qu'on a est en rapport avec la préparation insuffisante, sinon on a tout donné pour faire honneur à l'histoire et au riche palmarès du handball algérien», dirent unanimement Haïouani et son capitaine Abdellah Benmenni. «Après la compétition, un bilan se fera avec la fédération. Je crois au travail, j'ai peur encore de l'hibernation. J'ai peur que nos résultats démotivent les responsables. C'est une phase de transition, il faut remettre cette équipe en place. Dans quelques mois nous disputerons les Jeux Méditerranéens qui font partie de notre programme de travail, puis il y aura la Coupe d'Afrique 2020 en Tunisie qui sera qualificative aux jeux Olympiques», déclare Haïouani, tandis que Benmenni invite tout le monde à «tirer les leçons de cette élimination». Quant à l'un des meilleurs joueurs algériens du tournoi (si ce n'est le meilleur), l'arrière droit Abderrahim Berriah, il a demandé aux responsables d'établir un programme de travail «à long terme». En attendant, les Verts affronteront samedi en match de classement pour la 5e place le Gabon avec l'objectif de bien boucler la compétition et éviter de faire pire qu'en 2006 en Tunisie quand l'équipe coachée par Djillali Mekki avait terminé 5e, soit le plus mauvais résultat enregistré alors par le Sept national en 21 participations à des phases finales de CAN.

NATATION/CHAMPIONNAT HIVERNAL (MINIMES - JUNIORS - 2^e JOURNÉE)

Belamane et Arjoun se distinguent en garçons, Zitouni domine chez les filles

LES NAGEURS Moncef Belamane sur 100 m nage libre et Abdellah Arjoun sur 50 m dos se sont distingués lors des épreuves de la catégorie juniors du Championnat national d'hiver, alors que Imane Zitouni a dominé les épreuves féminine de la catégories minimales, disputées jeudi à la piscine de Beb Zouar (Alger). Belamane (USM Alger) qui s'adjuge un deuxième titre après celui du 200 m nage libre décroché mercredi, a remporté la médaille d'or du 100 m nage libre avec un chrono de (52.78), devant Youcef Agab de l'ASPTT Alger (54.00) et Abdenour Medjahri de Bahia Oran (54.64). De son côté, Abdellah Ardjoun (ASPTT Alger) a domi-

né la finale du 50 m dos avec un temps de (25.98), devançant Riad Bouhamidi de l'USMA (27.20) et Ilyes Chebab de Boumerdes (27.63). Dans les épreuves féminines (minimes), c'est la nageuse du Sahel nautique El Biar, Imane Zitouni (14 ans) qui s'est, encore une fois, distinguée en remportant le 100m papillon (1:15.90) et le 400m quatre nages (15:13.59), après son sacre mercredi sur le 50 m papillon. Au classement par équipes, après le déroulement de deux séances, c'est l'USM Alger qui domine la compétition en minimales et juniors garçons avec un total de 14 médailles (6 or, 5 argent et 3 bronze). Chez les filles, le Sahel nautique

est en tête dans la catégorie minimales avec 6 médailles (4 or, 1 argent, 1 bronze), alors que l'USM Alger domine en juniors avec 9 médailles (3 or, 4 argent, 2 bronze). Les épreuves du Championnat national d'hiver (minimes juniors) se poursuivent jusqu'au 27 janvier, avec le déroulement jeudi soir des courses comptant pour la 3e séances. Cette compétition enregistre la participation de 481 athlètes, dont 145 nageuses, avec la mise en place de deux classements pour les minimales (points et médailles) en vue d'encourager les clubs à y participer avec un grand nombre de nageurs, tandis qu'un classement par médailles est appliqué chez les juniors.

LIGUE 1 MOBILIS DE FOOTBALL/ ES SÉTIF

Quatre matchs sans victoire, le doute s'installe

L'ES Sétif, battue jeudi en déplacement face à l'US Biskra (1-0) en ouverture de la 18^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, a enchaîné un quatrième match sans victoire, au moment où ses chances de défendre son titre s'amenuisent de plus en plus.



L'Entente, qui restait sur une défaite à domicile samedi dernier face au MC Alger (1-2), a encore fois trébuché, semant le doute au milieu de ses supporters qui s'attendaient à un sursaut d'orgueil, mais ont vite déchanté. La dernière victoire de l'ESS remonte à la 14^e journée, dans son antre du 8-mai 1945 face au DRB Tadjenanet (2-0). Depuis, les coéquipiers de Hamza Ait Ouameur ont enchaîné les mau-

vais résultats en championnat mais également en Coupe d'Algérie. Éliminé en 16^e de finale de l'épreuve populaire sur le terrain de la JS Saoura (1-0), le club sétifien est appelé à puiser dans ses réserves pour relever la tête et tenter le coup de refaire son retard avec le leader du CS Constantine qu'il le distance déjà de 10 points avec un match en moins pour les Constantinois, prévu ce vendredi après-midi en déplacement à Bel-

Abbès. Arrivé à la barre technique à l'issue de la phase aller, en remplacement de Kheireddine Madoui, parti à l'ES Sahel (Tunisie), Abdelhak Benchikha est loin de faire l'unanimité, avec un bilan 3 défaites et un nul. L'ancien entraîneur du Club Africain (Ligue 1 tunisienne), qui s'est engagé avec l'ESS jusqu'à la fin de la saison, est dos au mur au moment où ses débuts sur le banc sétifien se sont avérés un véritable fiasco.

FOOT/ LIGUE 1 MOBILIS (18^e JOURNÉE)

L'US Biskra confirme

L'US BISKRA a confirmé sa bonne lancée dans le championnat de Ligue 1 Mobilis en battant l'ES Sétif (1 but à 0) à domicile, jeudi dernier, pour le compte de la 18^e journée. Les Biskriens ont réussi une bonne opération, qui assure leur sortie dans la zone de relégation. C'est la 3^e victoire de rang (toutes compétitions confondues) sous la conduite de l'entraîneur Nadir Leknaoui. « Nous avons joué contre une grande équipe qui nous a créé beaucoup de problèmes, mais cela n'a pas eu raison de la volonté de mes joueurs qui ont combattu jusqu'à la fin et qui ont fait un match d'hommes. Ils sont à féliciter et je les remercie. Cette victoire est une bouffée d'oxygène et va ramener la tranquillité à la maison », a déclaré ce dernier en remerciant ces joueurs. De leur côté, Les Sétifiens, battus à domicile same-

di dernier par le Mouloudia d'Alger, continuent de laisser filer des points dans la lutte pour préserver leur propre titre. Pour le nouvel entraîneur de l'Entente, Abdelhak Benchikha, il reste sans la moindre victoire depuis qu'il a succédé à Kheireddine Madoui. « Nous avons eu affaire à une solide équipe de Biskra, car nous avons fait le jeu et nous nous sommes créés beaucoup d'occasions, mais comme toujours, l'efficacité nous a fait défaut. Concernant le penalty, je pense qu'il est litigieux et je laisse l'arbitre avec sa conscience. Nous n'avons

pas d'autre choix que de continuer à travailler pour nous corriger », a réagi le premier responsable de la barre technique de l'« Aigle Noir ». Ce revers concédé par le team des Hauts-Plateaux, qui fragilise la position de Benchikha, vient donner un sérieux coup aux chances de conserver leur couronne. Pour ce qui est de l'unique but de la rencontre, il a été inscrit par Hichem El-Ogbi sur un penalty qui n'a laissé aucune chance au gardien de l'ESS Barki Khairi. Le Wifak est appelé à se réveiller rapidement.

Sofiane Azizi

FOOTBALL/ TRANSFERT

Le président d'Angers annonce l'arrivée de Belaïli à l'ES Tunis

LE PRÉSIDENT d'Angers SCO (Ligue 1 française de football) Said Chabane a annoncé ce vendredi avoir un trouvé « un accord final » avec l'ES Tunis (Ligue 1 tunisienne) pour le transfert l'attaquant algérien Youcef Belaïli. Belaïli rejoindra l'ES Tunis lors de l'actuel mercato d'hiver. Nous avons trouvé un accord final avec les Tunisiens. L'annonce officielle sera faite incessamment », a affirmé le président d'Angers sur les ondes de la radio nationale. Belaïli (25 ans), qui s'est engagé avec Angers l'été dernier pour un contrat de quatre ans, s'est vu infliger une suspension de 4 ans pour dopage, avant que cette sanction ne soit revue à la baisse par le Tribunal arbitral du sport. Il avait déjà porté les couleurs de l'ES Tunis entre 2012 et 2014, décrochant un titre de champion de Tunisie en 2014 avec les « Sang et Or ». Il décida de revenir en Algérie pour opter au profit de l'USMA. Outre l'EST, Belaïli était convoité également par les deux clubs algériens de l'USM Alger et du MC Alger. J'ai appris via les réseaux sociaux que le joueur a pris une photo avec le maillot du MCA en compagnie de son directeur général Kamel Kaci Said. C'est un comportement qui témoigne de de l'amateurisme de ce joueur, loin d'être professionnel dans son esprit. Je me réserve le droit de porter plainte au niveau de la Fédération internationale (Fifa) contre ce dirigeant du MCA qui voulait, en quelque sorte, me marguer avec cette photo », a-t-il ajouté. Belaïli ne compte qu'une seule apparition cette saison avec l'équipe première d'Angers, lors de la réception du FC Metz (1-0) en match comptant pour les 1/8^es de finale de la Coupe de la Ligue française. Il s'était contenté jusque-là de quelques apparitions avec l'équipe réserve d'Angers, en prenant part à des matchs de National 3.

L'ALGÉRIEN MESLOUB TRÈS PROCHE DU RC LENS

LE MILIEU international algérien Walid Mesloub, libre de tout engagement depuis deux semaines, s'entraîne avec le RC Lens (Ligue 2 française) en vue de son recrutement, rapporte jeudi le journal la Voix du Nord citant le manager du club. Mesloub qui s'est entraîné pour la première fois avec le groupe était venu « prendre la température », selon le manager sportif du club Eric Roy en conférence de presse. Walid Mesloub est un joueur d'expérience qui pourrait nous apporter sa technique. Nous aimerions l'incorporer » a-t-il affirmé. L'ex-Lorientais devrait s'engager pour six mois. Lens espère finaliser le dossier jeudi ou vendredi, croit savoir le journal. Le joueur algérien avait décidé il y a deux semaines de résilier son contrat avec le FC Lorient (L2). Il avait rejoint le club breton en juin 2014 pour un contrat de trois ans en provenance du Havre AC (Ligue 2/France).

GHEZZAL EN ROUTE VERS SASSUOLO ?

LE MILIEU de terrain offensif de l'AS Monaco Rachid Ghezal intéresse le club italien Sassuolo, selon Gianluca Di Marzio et Sky Sport Italia. Le club italien Sassuolo évoluant en Serie A, va très vite faire une offre pour s'attacher les services du numéro 7 qui est sous contrat avec le club monégasque jusqu'en juin 2021, le club italien semble encouragé par le départ imminent de leur ailier Matteo Politano vers Napoli. L'international algérien a disputé 15 matchs cette saison avec AS Monaco en Ligue 1 et a marqué deux (02) buts et a offert (02) deux passes décisives. Rachid Ghezal qui commence tout juste à s'adapter au club du rocher, va peut-être poser ses valises cette fois si en Italie.

LE NAPOLI VEUT PRÊTER ADAM OUNAS

LE NAPOLI a rouvert la nuit dernière les négociations au sujet du transfert de Caprari Politano l'attaquant du club de Sassuolo, les dirigeants de ce dernier demandent la venue de l'international algérien Adam Ounas comme contrepartie. Selon Il Mattino, les deux clubs ont de nouveau négocié les conditions de l'opération, Sassuolo a proposé la vente de son attaquant pour un prix variant entre 20 et 25 millions d'€, plus le prêt d'Adam Ounas. L'attaquant Caprari Politano a dit oui à Naples, Ounas serait donc la nouvelle monnaie d'échange qu'il a trouvé le club italien de Sassuolo qui se trouve à six (06) points du premier relégable en Serie A.

DEUXIÈME DOUBLÉ DE SUITE DE HAMROUN

EN L'ABSENCE de Baghdad Bounedjah absent pour blessure, l'autre international algérien d'Al Sadd, Jugurtha Hamroun s'est découvert un talent de buteur. Après un doublé samedi pour une victoire 6-0 contre le club de Belhadj Al Saliila, Hamroun s'est offert un nouveau doublé ce jeudi en déplacement chez Al Gharafa pour une nouvelle large victoire 0-4. A chaque fois il était l'auteur des deux premiers buts de la rencontre. Des buts de raccroc la limite du hors-jeu dont un magnifiquement servi par Xavi. Hamroun compte désormais 8 buts au compteur mais Al Sadd reste second du championnat derrière Al Duhail, l'équipe dirigée par Djamel Belmadi.

FOOTBALL/ COUPE D'ALGÉRIE (SENIORS)

Stades et dates des matchs des 8^es de finale

La commission de la Coupe d'Algérie de football a désigné les stades qui accueilleront les rencontres des 8 ^e s de finale seniors prévues les 1, 2 et 3 février	
Jeudi 1 ^{er} Février 2018	
Stade 5 juillet: MC Alger - CR Belouizdad	17h00
Vendredi 2 Février	
Dar El Beida: CRB Dar Beida - JS Kabylie	14h30
Bechar: JS Saoura - USM Alger	17h00
Samedi 3 Février	
Khroub: AS Ain-M'illa - MC El-Bayadh	14h30
Brakni (Blida): USM Blida - DRB Tadjenanet	14h30
Guelma: US Belkheir - CR Zaouia	14h30
Bejaia: MO Bejaia - MC Oran	16h00
Belabbes: USM Bel-Abbes - US Biskra	16h00

UN SAPIN ARTIFICIEL DE NOËL À 83.000 EUROS SUSCITE COLÈRE ET IRONIE



UN SAPIN DE NOËL à 83.000 euros installé dans le centre de Belgrade suscite colère et ironie de l'opposition et des habitants, contraignant la mairie à annoncer une annulation du contrat. Haut de 18 mètres, décoré de 200 boules de Noël rouges, l'arbre artificiel a été installé sur la principale rue commerçante de la ville, la Knez Mihajlova. Son prix a été révélé par le site d'investigation Pistaljka.rs ("Sifflet") qui a assuré que le contrat avait été signé trois jours après son installation. Le maire, Sinisa Mali (SNS, conservateur), qui s'est dit "surpris par le montant", a annoncé une rupture du contrat.

Le Parti démocratique (opposition, centre gauche) a ironisé en invitant les Belgradois à laisser au pied du sapin en plastique leurs vœux de cadeaux pour une valeur de 83.000 euros. "Un manteau de pluie, taille XL, pour mon chien", lit-on sur l'un. "Je veux un diplôme", réclame un autre, allusion à la réputation de corruption que traîne l'enseignement supérieur serbe.

Alors que des élections municipales doivent se tenir en 2018, le maire Sinisa Mali, allié politique du président Aleksandar Vucic, a assuré que son administration avait "travaillé au cours des trois ans et demi dans une complète transparence".

La société serbe qui a installé le sapin a accepté de rompre le contrat et a annoncé, magnanime, qu'elle laisserait l'arbre en place, en tant que contribution à la décoration des fêtes de fin d'année.

Ces illuminations et ornements sont pour les Belgradois un sujet récurrent de plaisanterie: ils sont installés dès la fin de l'automne pour n'être enlevés qu'à l'approche du printemps.

Pour Nikola Jovanovic, membre du Parti du peuple (droite, opposition), l'affaire du sapin de Noël "n'est que la partie émergée de l'iceberg" des dérives de la majorité municipale.

Le parquet a annoncé une enquête sur le marché dont a bénéficié la société qui a notamment installé le sapin géant de plastique.

A l'origine, les créateurs de Dodge produisaient des bicyclettes !



La Dodge est l'un des plus anciens constructeurs automobiles américains. Cette marque porte le nom de ses créateurs légendaires, les frères John Francis et Horace Elgin Dodge. La société est responsable de la création de certaines des voitures les plus emblématiques, fabriquées aux États-Unis et commercialisées aux quatre coins du monde. En 1900, la Dodge Brothers Company a été fondée par Horace et John Dodge à Detroit, au Michigan. Au début, la firme produisait des bicyclettes et des pièces de véhicules pour d'autres constructeurs de Detroit. Ce type de démarrage était typique d'une nouvelle entreprise automobile aux États-Unis au début du 20^e siècle. Reconnue pour sa qualité de travail et sa fiabilité, la société Dodge Brothers a produit une vaste gamme de pièces automobiles, notamment des groupes motopropulseurs, des transmissions, des moteurs de précision et d'autres composants. L'industriel Ransom Eli Olds, pionnier de l'industrie automobile américaine et fondateur de la Olds Motor Vehicle Company, a été l'un des premiers clients de l'usine Dodge. Le Olds Motor Vehicle Company de Lansing, Michigan, producteur du célèbre Oldsmobile, a utilisé des moteurs monocylindres Dodge et une transmission à deux rapports. Très vite, la Dodge usagée s'est impliquée dans un partenariat stratégique avec Henry Ford. Cette relation mutuellement bénéfique entre les deux firmes a débuté en 1903. La Ford Motor Company a utilisé des moteurs, des transmissions et des ponts produits par Dodge sur toutes leurs voitures, du modèle A à la légendaire Ford T. En 1904, John Dodge est devenu l'un des cinq directeurs de la Ford Motor Co. Très rapidement, les frères Dodge ont fait fortune en tant qu'investisseurs et partenaires de la société Ford.

Quand la pub tente de lire dans vos pensées



POURQUOI ACHETER cette paire de chaussures ou ce nouveau smartphone? De plus en plus de publicitaires tentent de sonder l'inconscient des consommateurs pour deviner leurs comportements d'achat et mieux les aiguiller. Pour ce faire, ils ont recours à des outils observant le mouvement des yeux et la reconnaissance des expressions faciales, interprétant un sourire ou une moue de dépit, ou encore qui détectent la transpiration et l'activité cérébrale. Ils pourraient à terme remplacer les traditionnelles enquêtes effectuées pour évaluer la réaction à un nouveau produit et les intentions d'achat.

"Ce n'est pas que les gens ne veulent pas vous dire, c'est en fait qu'ils ne peuvent pas dire pourquoi ils ont pris telle ou telle décision d'achat", souligne Jessica Azoulay, vice-présidente pour l'analyse de marché chez Isobar, une agence de publicité spécialisée dans le numérique.

Ces nouvelles techniques permettent de distinguer les facteurs rationnels des facteurs émotionnels en examinant l'activité cérébrale du consommateur. Ils "permettent de capter différents types d'émotions et de les analyser très précisément seconde par seconde", ajoute Elissa Moses, responsable des sciences neurologiques et comportementalistes auprès de la firme d'études de marché Ipsos. "Les gens ne pourront pas vous dire ce qui les a énervés dans telle scène et amusés dans une autre mais nous le saurons grâce à la reconnaissance faciale", ajoute-t-elle.

DES PUBS PLUS EFFICACES

Ces technologies permettent notamment de savoir si une marque conserve son aura auprès des consommateurs et de rendre les publicités plus efficaces en déterminant ce qu'il convient de mettre en valeur pour mieux vendre le produit. "Il y a une danse qui se livre entre le conscient et l'inconscient", estime Elissa Moses, soulignant qu'en dernier ressort l'acte d'achat est, lui, conscient.

Certaines de ces techniques remontent aux années 1970 mais ont été améliorées avec



les dernières évolutions technologiques. Des lunettes numériques permettent maintenant de suivre le mouvement des yeux lorsque quelqu'un regarde la télévision ou une vitrine et de détecter où son œil se pose. Des capteurs sur la peau de la main mesurent les tressaillements et des techniques d'électroencéphalographie (EEG) lisent l'activité cérébrale. Ces procédés permettent ensuite d'établir une "carte calorifique" avec des "points chauds" qui détectent quand l'attention d'un acheteur potentiel s'est fixée et sur quoi.

MILLISECONDES

Le géant des produits pharmaceutiques et d'hygiène Johnson & Johnson les a utilisés pour tester sur des milliers de consommateurs ses messages vantant les qualités de son antalgique Tylenol et leur réaction à l'utilisation de certains mots plutôt que d'autres pour mieux adapter le message. Les réactions ont été analysées à la milliseconde près, indique Eric Dolan, qui conduit ce genre d'études chez Johnson & Johnson.

L'entreprise Tivity Health y a également eu recours pour son programme de mise en forme "baskets d'argent" destiné aux seniors et a travaillé avec Isobar pour déterminer quel message était le mieux adapté au profil psychologique de ses membres potentiels. Plus de 1.000 seniors ont ainsi regardé une série d'images défiliant rapidement et des mots associés à la dépense physique. En fonction de leur réaction, mesurée par des clics, cela a permis d'établir que cette population accordait de l'importance à l'exercice car il leur apportait autonomie et indépendance.

Ces thèmes ont ensuite été accentués dans les campagnes publicitaires de Tivity qui ont notamment mis en scène un grand-père faisant des pompes avec un bambin sur le dos.

Le public a été plus réceptif à ces messages qu'à d'autres montrant des personnes âgées dans une piscine ou dans une salle de gym et mettant en exergue l'aspect grégaire de l'exercice. "Nous étions un peu surpris", indique Elizabeth Rula qui dirige ce genre de recherches pour Tivity, en précisant que l'intention initiale était davantage de mettre en avant le caractère social du programme.

Bientôt des batteries magnésium-ion pour battre celles au lithium ?

Des chercheurs ont réussi à créer un électrolyte solide pour des batteries magnésium-ion qui s'avère être un conducteur efficace. Une percée encore expérimentale mais qui laisse entrevoir une alternative intéressante aux batteries lithium-ion.

Une équipe réunissant des chercheurs du Berkeley Lab, du MIT et de l'Argonne National Laboratory pense avoir trouvé une solution pour un électrolyte solide qui permettrait de remplacer le lithium par du magnésium. À la clé, des batteries magnésium-ion à l'état solide à la fois plus sûres et plus efficaces que les batteries lithium-ion actuelles. Comparé au lithium, le magnésium offre une densité énergétique supérieure et il est présent de façon plus abondante dans la nature. Ces dernières années, Toyota ainsi que le Karlsruhe Institute of Technology ont travaillé sur des batteries au magnésium à électrolyte liquide. Problème : ce dernier entraîne une corrosion des éléments. L'équipe pluridisciplinaire, qui a publié ses travaux via Nature Communications, pense avoir trouvé une formule valide pour un électrolyte solide dont l'efficacité serait équivalente à celle de certaines batteries lithium à électrolyte solide.

LA VITESSE DE DÉPLACEMENT DES IONS DANS LE MATÉRIAU EST CONFIRMÉE

Le matériau en question est un spinelle à scandium et sélénium (plus précisément MgX_2Z_4 , avec X à choisir parmi l'indium, l'yttrium et le scandium, et Z pouvant être du silicium ou du sélénium). Les études théoriques ont indiqué qu'il pouvait fonctionner comme attendu. Pour confirmer cela, les chercheurs ont eu recours à la spectroscopie



par résonance magnétique nucléaire pour détecter la vitesse de déplacement des ions de magnésium dans le matériau. Comme les chercheurs l'admettent eux-mêmes, nous

sommes encore loin d'une batterie magnésium-ion à l'état solide prête pour une commercialisation. Il faut encore surmonter de nombreux obstacles, notamment une légère

fuite d'électrons.

Mais la démonstration du gain de vitesse dans la mobilité des ions est assurément un progrès très important.

Une machine qui produit des hallucinations

VOUS PENSIEZ les hallucinations réservées aux personnes présentant des troubles psychiatriques ? ou à celles qui consomment des champignons magiques ? Détrompez-vous : avec leur «Hallucination Machine», des chercheurs britanniques assurent pouvoir vous faire vivre l'expérience.

Des passants à têtes de chiens, des oiseaux aux corps de cochons, des flots de diamants tourbillonnants : ce ne sont là que quelques exemples des hallucinations qu'ont pu vivre les douze volontaires ayant testé la «Hallucination Machine», mise au point par des chercheurs de l'université du Sussex (Royaume-Uni). Ces hallucinations ressemblent à s'y méprendre à celles expérimentées par les consommateurs de champignons hallucinogènes.

Cette «Hallucination Machine» exploite Deep Dream, un algorithme mis au point par des ingénieurs de Google il y a un peu plus de



deux ans maintenant. Les images aux allures fantasmagoriques qu'elle produit sont diffu-

sées dans un casque de réalité virtuelle pour assurer une expérience immersive.

Un outil pour étudier les états modifiés de la conscience

Cela n'altère pas directement la neuropsychologie de la personne. Un atout non négligeable pour les chercheurs qui étudient les états modifiés de la conscience (EMC). Car les propriétés phénoménologiques de tels états sont bien difficiles à isoler des effets physiologiques et cognitifs induits par des troubles psychopathologiques ou des substances psychoactives.

Première observation importante rapportée par les chercheurs britanniques : les utilisateurs de la «Hallucination Machine» ne perçoivent aucune distorsion du temps, comme c'est pourtant classiquement le cas des consommateurs de champignons. De quoi conclure que de telles distorsions ne sont pas liées aux EMC, mais simplement à la prise de produits hallucinogènes.

SUPERCALCULATEURS : LA CHINE RÈGNE EN MAÎTRE

NON CONTENTE de posséder les deux supercalculateurs les plus puissants de la planète, la Chine écrase les États-Unis dans le dernier top 500, avec 202 machines présentes dans ce classement, contre 143 pour son rival.

La Chine s'impose encore un peu plus comme la nation la plus en pointe en matière de supercalculateurs. L'ancien empire du Milieu possède les installations les plus performantes au monde et il en détient le plus grand nombre. Voilà ce qui ressort du dernier classement Top500.org qui dresse deux fois par an la liste des supercalculateurs les plus performants.

Depuis juin 2013, la Chine possède les supercalculateurs les plus puissants du monde. Dans le nouveau classement top 500, on retrouve :

Le Sunway TaihuLight. Il détient le titre de n° 1 depuis juin 2016 avec 93 pétaflops, soit 93 millions de milliards d'opérations à virgule flottante par seconde.

Il est suivi de Tianhe-2 (Milky Way-2), un supercalculateur développant 33,8 pétaflops.



La Suisse occupe la troisième marche du podium avec le Piz Daint, et ses 19,5 pétaflops, installé au National Supercomputing Centre (CSCS), à Lugano.

Il s'agit, à l'heure actuelle, du supercalculateur le plus puissant d'Europe.

La France possède 18 supercalculateurs

Sur le Vieux Continent, c'est l'Allemagne qui possède le plus grand nombre de supercalculateurs (21), suivie de la France (18) et du Royaume-Uni (15). C'est bien loin derrière la Chine, qui en détient 202. Dans son rapport, Top500 souligne cette hégémonie face aux États-Unis, qui possèdent « seulement » 143 supercalculateurs, ce qui les met à leur plus bas niveau depuis la création du classement il y a vingt-cinq ans. Pour couronner le tout, la Chine domine assez logiquement en termes de puissance de calcul globale, avec 35,4 % du total de la liste, contre 29,6 % pour les États-Unis.

Et cette domination n'est pas prête de s'arrêter puisque la Chine travaille à un supercalculateur à 1.000 pétaflops qui devrait être opérationnel en 2020 (voir article ci-dessous). Outre-Atlantique, le gouvernement américain a débloqué 258 millions de dollars pour soutenir un projet similaire mais qui n'aboutira pas avant 2021.

Pourquoi dormir sur le côté gauche ?



Il est possible que le titre de cet article vous ait surpris. Il est également probable que vous fassiez partie de ces personnes qui ne se sont jamais demandées si dormir dans une position déterminée pouvait être plus ou moins bénéfique pour le corps. Mais cela a son importance.

1. Pour favoriser le drainage lymphatique

dormir du côté gauche c'est respecter la nature de notre corps. Dans cette partie se trouve notre système lymphatique. C'est lui qui nous per-

met de drainer car la lymphe transporte certains éléments importants, comme les protéines, le glucose ou les métabolites, qui vont être filtrés par les nodules lymphatiques, puis transportés jusqu'au côté gauche de notre corps. La première raison pour dormir du côté gauche se base donc sur le respect de notre système lymphatique.

2. Pour des raisons anatomiques

Il est possible que vous ne vous en souveniez pas, mais l'estomac et le pancréas se trouvent du côté gauche de notre corps. Si nous dormons

de ce côté, notre corps pourra procéder à une meilleure digestion. C'est un bon moyen de canaliser les suc gastriques et de favoriser la sécrétion des enzymes pancréatiques. Cela permet à ce processus de se réaliser progressivement, et non d'un seul coup, comme c'est le cas lorsque nous dormons du côté droit.

3. Pour le bien-être du cœur

Cela vous surprend ? Il est fort probable que oui. Cette étude nous explique que 80% de notre cœur se situe du côté gauche de notre corps, et qu'en dormant sur cette partie précisément, nous favorisons notre santé cardiaque d'une manière simple et naturelle. Surtout car le système lymphatique, comme nous l'expliquions, parvient mieux à drainer dans cette position. Mais aussi parce que l'aorte sort de notre corps en formant une sorte d'arche jusqu'au côté gauche de notre corps pour atteindre l'abdomen. Si nous dormons du côté gauche, notre cœur pompera de manière plus facile et plus optimale, faisant circuler le sang de façon plus aisée.

Vous avez pris des notes ?

4. Pour une sieste réparatrice

Si vous aimez faire la sieste, ou que vous ne pouvez tout simplement pas y échapper lorsque vous avez trop mangé, faites-la également sur votre côté gauche.

De cette manière, vous favoriserez votre digestion. Vous vous réveillerez plus en forme, moins fatigué, et sans douleurs intestinales. Essayez et vous verrez le bien que vous fera une petite sieste du côté gauche.

5. Pour la santé de la rate

La rate, comme vous le savez, se situe également du côté gauche de notre corps.

Cet organe est à la base de notre système lymphatique, est nécessaire pour filtrer le sang et pour la bonne réalisation de notre fonction lymphatique.

Si nous dormons sur la partie gauche de notre corps, nous permettrons aux fluides qu'il contient de se diriger jusqu'à la rate d'une manière très simple, en favorisant le phénomène de gravité qui nous régit. La majorité de notre système lymphatique exécute ses fonctions de ce côté.

MASQUE ANTI CHÛTE DE CHEVEUX



Comment faire un masque contre la chute de cheveux ?

La chute de cheveux ou alopecie est un vrai complexe pour certaines personnes. Les causes sont multiples : stress, changement d'hormones, maladie ou même hérédité. Ce masque capillaire va stimuler le cuir chevelu et favoriser la repousse des cheveux. Remède de grand-mère contre la chute de cheveux

Versez l'huile de pépins de raisin dans un flacon.

Ajoutez-y l'huile essentielle de romarin à cinéole.

Secouez l'ensemble afin de bien diluer l'huile essentielle.

Appliquez sur cheveux secs tout en massant le cuir chevelu. Attention aux yeux !

Laissez agir pendant 1 heure sous une charlotte.

Lavez ensuite les cheveux avec un shampoing doux.

Ingrédients

10 ml d'huile de pépins de raisin

2 gouttes d'huile essentielle de romarin à cinéole

Équipement

Un flacon (facultatif)

Une charlotte

Les conseils de nos grands-mères

L'huile essentielle de romarin est interdite aux femmes enceintes, allaitantes et aux enfants.

L'huile essentielle de romarin est contre-indiquée pour les personnes épileptiques et en cas d'hypertension.

Demandez conseil à un pharmacien ou un professionnel de l'aromathérapie avant l'utilisation de cette huile essentielle.

Les 3 utilisations miracles du vinaigre de cidre



pour une belle peau

Le vinaigre de cidre n'est pas seulement bon dans vos salades, c'est aussi un excel-

lent agent de beauté.

* Voici 3 bienfaits du vinaigre de cidre sur votre peau :

Réduit les pores : Lavez et séchez votre visage, puis appliquez à l'aide d'un coton du vinaigre de cidre sur les zones où les pores sont le plus visibles.

Anti-âge : Faites un masque à base d'un mélange de miel et de vinaigre de cidre. Appliquez-le sur le visage et laissez reposer 20 minutes puis rincez à l'eau tiède.

Lutte contre l'acné : Le vinaigre de cidre

est un excellent antibactérien. Mélangez à parts égales du vinaigre de cidre et de l'huile de bois de santal puis nettoyez-vous le visage à l'aide de cette lotion.



Revani

Ingrédients

- 3 œufs
- 1 sachet de levure
- 2 yaourts nature
- 1 sachet de sucre vanillé
- Une pincée de sel
- 1 mesure d'huile (utilisez les pots de yaourts)
- 1 mesure de sucre (utilisez les pots de yaourts vides)
- 3 c. à soupe de farine
- 10 c. à soupe de semoule très fine

Pour le sirop :

- 500 g de sucre
- 1 sachet de sucre vanillé
- La moitié d'un citron
- Eau
- Un peu de beurre

Préparation

Préchauffez votre four thermostat 6 Battez les œufs, ajoutez la levure, les yaourts et l'huile. Bien mélangez puis ajouter le sucre, le sel, le sucre vanillé, la



farine et la semoule. Vous devez obtenir un mélange pas trop liquide, plutôt ferme.

Prendre un plat rectangulaire beurré et fariné et versez la préparation. Enfouir 25 mn. Il doit être doré légèrement. Pendant le temps de la cuisson, préparez le sirop en mélangeant tous les ingrédients, y ajoutez 2 fois la volume d'eau. Faites bouillir 30 mn jusqu'à obtenir un sirop.

Une fois le gâteau cuit, coupez le en petites parts. Quand le sirop sera froid, versez le sur le revani et mettez le gâteau au réfrigérateur 1 heure.

Pain de mie façon pizza

Ingrédients (2 personnes):

- 2 tranches de pain de mie (complet pour moi),
- 1 càs de concentré de tomates,
- Garniture au choix: fromage, tomates, olives, champignons, grains de maïs, cornichons..., assaisonnement au choix, pour moi herbes de Provence et piment en poudre.

Préparation:

- * rien de plus simple...étalé un peu de concentré de tomates sur les tranches de pain de mie
- * ajouter la garniture désirée puis un peu de fromage par dessus si vous aimez ça
- * ajouter un peu d'herbes de Provence ou



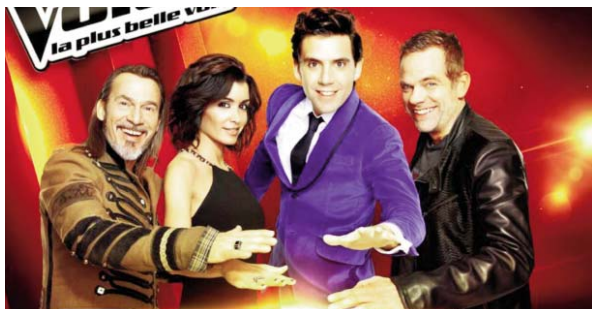
autre au choix

* placer les mini pizzas sur une plaque de cuisson et laisser cuire une dizaine de minutes à environ 200°

* pendant la cuisson, n'hésitez pas à préparer une petite salade pour accompagner cette pizza express!



21.00 : The Voice, la plus belle voix



DIVERTISSEMENT 7 saisons / 97 épisodes

De retour pour cette 7e saison, Florent Pagny, Zazie et Mika accueillent Pascal Obispo. Le télé-crochet commence par l'épreuve des auditions à l'aveugle. Dans leur fauteuil, dos à la scène, les coaches écoutent tour à tour les prestations de chanteurs qui n'ont que quelques minutes pour les convaincre en interprétant une chanson. Si l'un d'entre eux se retourne, le talent rejoint automatiquement son clan. Mais s'ils sont plusieurs à être séduits, le pouvoir s'inverse et le candidat peut alors choisir son équipe. Si un participant ne séduit personne, il quitte la scène sans échanger avec les jurés, dont les sièges restent alors immobiles.



21.00 : Destination Eurovision



DIVERTISSEMENT 3 épisodes

Qui représentera la France lors de l'édition 2018 du Concours Eurovision de la chanson ? Le suspense est enfin levé lors de cette dernière soirée de Destination Eurovision. Avec l'aide du jury constitué d'Isabelle Boulay, Amir et Christophe Willem, c'est le public qui est chargé de décider quelle chanson et quel artiste portera les couleurs de la France sur la scène internationale. Jurée dans «The Voice» au Québec, Isabelle Boulay apporte son expérience dans le processus de désignation du vainqueur, de même qu'Amir, candidat lors de la dernière édition de l'Eurovision.



21.00 : Cassandra



TÉLÉFILM POLICIER - France (2016) 2017 saisons / 8 épisodes

Un meurtre spectaculaire a eu lieu dans un château en cours de restauration à Annecy-le-Vieux, en Haute-Savoie : le maire du village a jailli telle une torche humaine et s'est écrasé dans le vide. La commissaire Cassandra veut savoir qui en voulait à cet édile aimé de tous. Des délinquants effectuaient leurs travaux d'intérêt général sur le chantier. A moins que ce ne soit une affaire de meurtres. Il y a aussi Guillaume « le miraculé », un enfant disparu en 2004... qui est réapparu 10 ans plus tard.



21.00 : Hawaii 5-0



SÉRIE POLICIÈRE - Etats-Unis (2017) 8 saisons / 170 épisodes

McGarrett et les agents du 5-0 enquêtent sur un navire dont l'équipage a été retrouvé mort à bord. Les empreintes relevées sur le bateau sont celles d'une famille de yakuzas, dirigée par la trafiquante Michelle Shioma. Steve, Danny, Chin et Kono se rendent dans son fief où ils tombent dans un piège et sont capturés. Jerry perd bientôt tout contact avec eux. Dans le même temps, Grover emmène son fils à Chicago où il doit témoigner contre un policier ripou.



21.00 : La 5ème vague



FILM DE SCIENCE-FICTION - Etats-Unis (2016)

Dans un monde post-apocalyptique, Cassie Sullivan, armée d'un fusil automatique, parcourt des lieux désertés, à la recherche de maigres ressources. L'adolescente se souvient de sa jeunesse parfaitement normale de lycéenne, quelque temps plus tôt. Jusqu'à ce que des vaisseaux extraterrestres survolent la Terre, avant de lancer une puissante attaque électromagnétique, première vague d'une impitoyable invasion.



21.00 : Origines



CHRISTIAN RAUTH MICKY SEBASTIAN JULIEN BAUMGARTNER MAUD FORGET

SÉRIE POLICIÈRE - France (2014) 2 saisons / 12 épisodes

Le cadavre d'une SDF morte par strangulation est retrouvé dans un jardin public. Le corps a été découvert par Kim Dancourt, médecin à la retraite d'origine vietnamienne. Pour identifier la victime, Margot Laurent dispose de plusieurs indices : une chevalière avec un blason, une boîte à secrets contenant une mèche de cheveux, une clef et l'affiche d'un concert de rock. La généalogiste sollicite sœur Astrid pour l'aider à résoudre cette affaire.

HORAIRES DES PRIÈRES	A N N A B A					C O N S T A N T I N E					A L G E R					O U A R G L A					C H L E F					M O S T A G A N E M					O R A N				
	Fadjr	Dohr	Acr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Acr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Acr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Acr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Acr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Acr	Maghrib	Icha	Fadjr	Dohr	Acr	Maghrib	Icha
	06:28	12:14	15:01	17:26	18:40	06:33	12:18	15:07	17:32	18:54	06:47	12:32	15:20	17:45	19:08	06:36	12:23	15:20	17:45	19:09	06:54	12:39	15:28	17:53	19:15	06:58	12:44	15:34	17:59	19:20	06:11	12:47	15:37	18:02	19:23

LE JEUNE
INDEPENDANT
N° 5991 - SAMEDI 10 DJUMADA L-UIJA 1438
www.jeune-independent.net direction@jeune-independent.net



	Maximales	Minimales
Alger	20°	11°
Oran	22°	12°
Constantine	14°	7°
Ouargla	22°	10°

ELLE A SUIVI LES PAS DE SON FRÈRE AINÉ Taos Amrouche ressuscitée

Naître sans raison et mourir pour une raison. Sa mort n'est que physique, et son âme éternelle est une substitution aux valeurs manquantes face aux altérations tous genres. La figure réelle dans celle imaginaire. Le concret succédant à la théorie.



Fadhma Ait-Mansour Amrouche (à 18 ans) / Fadhma Ait-Amrouche avec sa fille Taos / Taos Amrouche en 1972 / Taos Amrouche en 1975

Elle a un timbre de voix propre à elle, doux et captivant, et un style d'écriture fidèle à elle, intemporel et entraînant. Qu'ils soient séparés ou ensemble, cela rentre dans le domaine de l'art indéfini et transparent : saveur d'une authenticité et couleur d'une indélébilité. Ceci étant connu de tous ! Les chants harmonieux que clamait sa voix et le chemin lumineux que frayait son verbe touchent la conscience, ravivent les yeux et nourrissent de l'intérieur. Elle fait naître en chacun de nous ce qui ne devrait jamais être hiberné. Sœur de Jean El-Mouhoub, fulgurant écrivain, essayiste et poète aussi, Marguerite-Taos Amrouche (nom de plume de Marie-Louise-Taos Amrouche) est cette femme qui a su marquer son temps par son verbe recherché regorgeant ses textes et par ses brillantes intellectuelles aux penchants infaillibles. Ses œuvres littéraires et sa discographie en disent long sur son parcours gravé à jamais dans nos mémoires.

Dans son premier roman, Jacinthe noire, publié en 1947, écrit d'une plume lyrique et à la lumière d'une alternance entre féminité et la rage de sortir de l'ordinaire, Taos Amrouche ressasse intimement, et par sa volonté, ce qui devrait être épargné, cet exemple donné avant tout par elle en conviant le reste à suivre le chemin frayé, et ce, afin d'échapper à toute forme de servitude ou d'ostracisme. Elle évoque tout, entre autres la vie de sa mère Fadhma en mêlant la sienne à tout ce qui la fait souffrir et endeuille son âme sensible. À son jeune âge, elle devint déjà réceptive aux maux qui l'envahissent et l'obsèdent. Son entrée dans un pensionnat de jeunes filles en France l'a réclément marquée car elle y menait une existence double : bousculée d'un côté et heurtée de l'autre. Elle est cette étrangère à sa propre personne car coïncée entre deux cultures : d'une part, son attachement à ses valeurs kabyles qu'elle ne souhaitait point dénigrer, et de l'autre, son ouverture à ce monde qui l'accueillait, d'où cette singularité pointée du doigt en faisant d'elle l'héroïne blessée traînant ses espoirs au-delà de toutes les aliénations viles, et c'est ce qui la poussa à se détacher graduellement jusqu'à voir dans son reflet un personnage intérieure effacé. Le visage qui l'a vue entrer est le même que celui qui l'avait vue sortir en quittant ce pensionnat : ébahie à son admission, déçue à son départ.

Dans Le Grain magique, cette deuxième publication qui est sous forme d'un recueil

de contes et de poèmes kabyles publié en 1966, Marguerite-Taos Amrouche rend hommage en premier lieu à sa mère qui lui a tout légué et à la culture kabyle traditionnelle dans toutes ses richesses et dimensions. Ce qu'elle a reçu par amour de sa mère, Taos le transpose fidèlement avec l'empreinte de sa voix dans des chants glorieux et bien vivants en se nourrissant de sa passion aux mots, ces mots s'abreuvant à la compassion portée à autrui et aux maux froissant les cœurs. Avant elle mettait des barrières pour se protéger de ces dures épreuves, maintenant c'est elle qui cherche à les protéger, ainsi naissait alors cette complexité : elle, renvoyant l'image d'une feuille qui frissonne sous la pluie ; son verbe sous sa plume, l'image de celui qui foisonne.

PEUR DE RESTER, PEUR D'AVANCER.

Rue des tambourins, son deuxième roman est publié en 1969. Ce texte relate son enfance et ses espoirs ainsi que l'exil subi, en franchissant les frontières pour aller respirer l'air de la Tunisie, loin de sa Kabylie natale. Tant de fois elle s'est retournée pour revoir en images ce que son œil a laissé de regret derrière. Peur de rester, peur d'avancer. Combative bien que sa personne soit désemparée et désespérée à cet âge de l'adolescence et des amours folles où sa jeune tête est en proie à tous les changements et morales et physiques, une certaine nostalgie venait lui injecter une dose d'un passé non encore fermé, mais ouvert sur un combat qui continue à la propulser vers l'avant. Les compromissions repoussées, difficile était ce choix campé au-delà de ses irrésolutions.

Dans L'Amant imaginaire, ce troisième roman autobiographique publié en 1975, Taos Amrouche sème ses mots d'amour dans des pages gobeuses où seuls ses états d'âme ont pu et su comprendre les marasmes des jeux incongrus auxquels s'affrontent deux raisons, dont celle de son cœur épris, confondue à celle de son esprit transi. Coïncée entre deux amours concurrentielles, elle a opté finalement pour celui qui sera son époux, le peintre André Bourdil. L'autre écarté, celui de Marcel Arens, écrivain lui aussi, étant trop passionnel pour être à chaque fois au carrefour de tous les tourments et à la merci de toutes les dérives sentimentales.

Solitude ma mère, son roman posthume publié en 1995, est plus fulgurant de par ses confusions et ressentis intimes et de tout ce qui harasse une sensibilité se laissant aller à l'eau des sentiments équivoques. Taos

Amrouche se livre ici à la volonté et au langage de son cœur en enchaînant des phrases suivies toujours d'un point d'interrogation. Incomprise. Perdue le jour, éperdue le soir, des déchirures qui la laissent perplexe en tranchant mais sans jamais opter pour la bonne décision. Tant de fois déçue face aux aléas de la vie et de ces luttes vaines, le désir se nomme pour elle soupir, et le soupir synonyme de ses faiblesses. Ses relations amoureuses bifurquent et tombent sur des échecs. Sa vie de femme dépendante et bafouée, toujours aux dépens de celui qui la désire charnellement. La lourdeur des traditions pesant sur la conscience, le handicap moral, les interdits vus sous un autre œil : libertaires pour lui et prohibés pour elle. Corps sans organes, comme tant d'autres comme elle. La voix de toutes les femmes et dans laquelle elles se reconnaissent, Taos la porte en la clamant honorablement et intimement dans cette tendance universelle. Et c'est l'image sacralisée de toutes les patries, dont celle berbère, qui se peint en elle : celles-là qui se perdent, se cherchent et se retrouvent ; se taquent, se fuient et se rattrapent ; s'écrochent, s'agrippent, s'enlacent et s'accordent ; se jalouent, se lorgnent, se déchirent et se réconcilient.

Mohand-Lyazid Chibout

PORTÉS DISPARUS DEPUIS LE DÉBUT DU MOIS DE DÉCEMBRE

Les eaux d'El-Kala rejettent les corps de trois jeunes « harraga »

Un des six harraga disparus récemment au large des côtes d'El Kala à l'extrême est du pays a été repêché hier par un marin pêcheur. Selon des sources proches des services de la protection civile de la wilaya d'El-Tarf il s'agirait du jeune Bilel K. âgé de 27 ans un des six jeunes disparus originaires de la wilaya de Skikda sur les douze qui avaient pris le risque au début du mois de décembre dernier de quitter le pays à bord d'une embarcation à partir de la plage de la Messida à l'Est de la localité d'El Kala dans la wilaya d'El-Tarf. Quatre avaient été sauvés par les gardes côtes alors que deux avaient connu une fin tragique. Six sont restés introuvables. Par ailleurs, selon une source digne de foi, les corps de deux autres jeunes ont échoué avant-hier sur une des plages de la ville de Tabarka en Tunisie. L'une des victimes aurait été identifiée par son frère grâce à un tatouage sur le bras ; il s'agirait du jeune Sami A., âgé de 32 ans, originaire de la localité de Azzaba dans la wilaya de Skikda, apprend-on de même source. La famille de la victime et des proches de disparus, ami du défunt, qui comptent parmi les disparus devaient hier se rendre à Tabarka pour tenter d'identifier les deux victimes déposer au niveau de l'orgue de l'hôpital de la ville tunisienne. Pour rappel, l'embarcation de fortune avait échoué le 7 décembre dernier au large des côtes d'El Kala. Quatre des douze jeunes originaires des localités de Azzaba, Djendel Saadi et Aïn Cherchar à l'est de la wilaya de Skikda qui avaient pris part à la dangereuse aventure avant d'être sauvés, deux ont été repêchés morts alors que six sont restés introuvable, avait-on alors annoncé.

Amine B.

ELLE SE TROUVAIT AVEC 11 PERSONNES DANS UNE EMBARCACTION QUI A CHAVIRÉ Le cadavre d'une jeune femme retrouvé au large de Mostaganem

LES GARDE-CÔTES ont repêché, jeudi soir, le cadavre d'une jeune femme au large des côtes Est de la wilaya de Mostaganem suite à une tentative de harraga qui a tourné au drame. C'est ce qu'a indiqué hier le groupement territorial de ce corps.

Les unités des garde-côtes ont repêché le cadavre d'une jeune femme (34 ans) originaire de la wilaya de Mostaganem à 22h30 à 35 miles marins au nord-est du port commercial, indique-t-on de même source. La jeune femme aurait tenté d'émigrer clandestinement durant la nuit de jeudi avec un groupe de 11 personnes à partir des



côtes de la wilaya de Mostaganem, avant le naufrage de leur embarcation de fortune au large en raison des mauvaises conditions climatiques.

Le corps de la jeune femme vers la morgue de l'établissement hospitalier "Che Guevara" à Mostaganem, selon la même source. Il s'agit du deuxième corps repêché au large du littoral mostaganémien, en l'espace de 24h. Des pêcheurs avaient retrouvé, mercredi dernier, un cadavre sans tête d'une personne en état de décomposition avancée sur les côtes de la commune de Benabdelmalek Ramdana (37 km à l'est de Mostaganem). S.N